VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 10 Aout 1915 NUMERO 13

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

... et publié par la
“WEST... PUB. CO. LTD.”
619 McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

LES ÉLECTIONS

Pour tous le résultat du scrutin de vendredi dernier a été une surprise. La victoire du parti libéral, son retour au pouvoir, nul n'en doutait. Cependant l'on ne croyait pas qu'il balaierait la province comme il l'a fait vendredi dernier. Le délai entre son arrivée au pouvoir et les nouvelles élections, l'éclatement des cadres du vieux parti conservateur et leur refonte sous des influences du dehors, l'emprunt de la majeure partie par les conservateurs aux libéraux de leur programme, le choix de candidats qui semblaient forts et populaires dans leur milieu, tout cela portait à croire que l'électorat de la province renverrait à la chambre une assez forte opposition. Il en a été tout autre. D'un bout à l'autre de la province a passé la vague de désapprobation. Cinq conservateurs seulement ont échappé à la débacle. Encore le doivent-ils l'un au fait qu'il faisait la lutte à deux libéraux et trois autres à leur popularité personnelle. Le fléchissement a été général. Cela est aussi notable dans les comtés français que dans les comtés anglais. Ainsi M. Aimé Bénard triomphe par une majorité de 133 dans un comté où l'électorat anglais est en majorité de 141. On ne saurait donc dire qu'il a été élu simplement par le vote de ses compatriotes. M. Jacques Parent a vu tomber, en dépit de sa grande popularité personnelle, sa forte majorité d'il y a un an dans tous les centres français. M. Hamelin a perdu du terrain dans son château-fort Sainte-Rose du Lac. D'autres centres français, tel Toutes-Aides, ont donné un fort vote contre lui. Saint-Boniface, — surtout ce qu'on nomme le vieux Saint-Boniface — a donné un majorité libérale. Le comté de La Vérendrye, que M. J.-B. Lauzon croyait avoir transformé en un fief électoral, l'a renvoyé à ses moutons, et a donné une très bonne majorité à M. Talbot. Les déplacements du vote français dans les autres comtés de la province ne sont pas moins intéressants. Saint-Lazare, dans Birtle, porte sa majorité libérale de 11 à 35; à Notre-Dame de Lourdes, comté de Cypress, une majorité conservatrice de 13 en 1914 se transforme en une majorité libérale de 26 vendredi dernier; Fannystelle, comté de Dufferin, qui, en 1914, donnait une majorité conservatrice de 45 a donné vendredi une majorité libérale de 3; la majorité conservatrice de 35 à Haywood s'est muée cette année en une majorité de 10 seulement; Saint-Claude a substitué une majorité libérale de 54 à sa majorité conservatrice de 60 l'an dernier; dans Lakeside, Saint-Laurent, qui donna 26 de majorité aux conservateurs l'an dernier a cette année donné 26 aux libéraux; Mariapolis et Bruxelles, dans Mountain, ont donné au candidat libéral des majorités de 86 et 94; dans Manitou, Cardinal a transformé sa majorité conservatrice de 37 en une majorité libérale de 19 et Somerset qui, en 1914, donnait 51 de majorité au candidat conservateur a donné vendredi dernier au candidat libéral une majorité de 21; Camperville, dans Gilbert Plains, s'est signalé en donnant au candidat libéral une majorité de 75.

Donc le fléchissement des majorités conservatrices a été général: ni centres français, ni centres anglais n'y ont fait exception. Le même fait semble s'être produit dans les centres étrangers. Le verdict de la province est donc des plus unanimes. Et cette unanimité se comprend et s'explique. Depuis quelques six mois nous pataugions dans le scandale. Il n'était pas une enquête qui n'en révélât quelques-uns. Aux tripotages des deniers de la province, au pillage de ses ressources, aux dilapidations du trésor provincial s'unissaient les parjures commis et accumulés avec un cynisme qui étonne même en politique. Le parti conservateur a bien tenté un effort pour remonter le courant du dégout public, de la désapprobation générale. Il a tenté, selon l'expression populaire, de faire peau neuve; il a rejeté ses anciens chefs et créé en en empruntant une partie aux libéraux un nouveau programme politique; il a demandé à cor et à cri la punition des coupables, la plupart ses anciens chefs. Mais tout cela a été inutile. Le courant était trop fort. Tout a été balayé: aux yeux de l'électorat le parti conservateur reconstitué portait tout le poids des fautes de l'ancien parti.

• • •

L'électorat a, vendredi dernier, fait sa part. Reste à M. Norris à faire la sienne. La province, par la majorité qu'elle lui a donnée, le met en état de remplir les promesses solennelles faits à l'életorat. L'un des arguments qui ont le plus pesé dans la décision populaire c'est sans doute la promesse de poursuivre les enquêtes commencées, d'en faire de nouvelles, de rechercher partout les coupables et de les punir. Peu importe qui ils sont. M. Norris a promis de purifier notre vie politique: la province est confiante qu'il sera fidèle à sa promesse. Il a tout le temps nécessaire à un pareil travail d'assainissement moral.

L'APPEL DU PAPE

L'anniversaire du déchaînement de la furie sanglante qui fait de l'Europe la honte de l'humanité a inspiré aux chefs de peuples des paroles retentissantes. Entre toutes, il en est une qui s'élève au milieu des clameurs de mort comme une prière de foi et un appel à la justice et à la charité. C'est la voix du Pape, la seule humaine et divine à la fois, la seule équitable et désintéressée — la seule, hélas! que les hommes n'entendront point, ivres d'orgueil, de vengeance et de sang. Mais c'est aussi la seule que Dieu entend; et en dépit de la fureur et de la dureté des hommes, c'est encore Dieu qui mène le monde.

“Vous qui devant Dieu et les “hommes portez la lourde respon-“sabilité de la paix et de la guer-“re, écoutez notre prière.

“Il est faux de dire que cet im-“mense conflit ne peut se termi-“ner que par la violence des ar-“ms. Abandonnez cette rage in-“sensée de destruction.

“Que ne pesez-vous avec une “conscience sereine les droits et “les justes aspirations des peu-“ples?

“Béni soit celui qui le premier “élèvera le rameau d'olivier et “tendra la main à son ennemi en “lui proposant d'équitables con-“ditions de paix.

“L'équilibre et le progrès du “monde, la sécurité et la paix des “nations reposent sur le bien-être “général, sur le respect de cha-“cun pour le droit et la dignité “d'autrui plus que sur la multi-“tude des armées et le rempart “formidable des forteresses.

“Puissent les peuples décider “enfin de ne plus remettre à la “force du sabre la solution de “leurs différends, mais de la con-“fier aux cours de justice et d'é-“quité, qui pourront étudier ces “questions avec le calme et la ré-“flexions nécessaires.”

• • •

Soyez béni, Saint Père, pour avoir donné à l'humanité cette parole lumineuse et consolante! C'est la seule vraie, c'est la seule juste, qui ait été prononcée depuis le jour fatal où les peuples soi-disant chrétiens se sont rués les uns sur les autres, dans une rage folle de destruction, de vengeance et de haine.

Ce rappel si noble, si simple, des notions élémentaires de justice sociale, cette brève énumération des seuls moyens propres à rétablir la paix et à l'asseoir sur des bases solides et durables, c'est la réfutation de toutes les doctrines insensées et monstrueuses qui alimentent depuis un an l'aveugle furie des peuples.

Aux protagonistes de la force brutale, à ceux qui enseignent que la guerre est nécessaire, qu'elle est inévitable, le Pape répond: Il est faux que la guerre soit nécessaire ou inévitable. Et il recommande la création de tribunaux d'arbitrage, auxquels seront soumis les différends entre nations.

Aux multitudes innombrables de gens à courte vue qui vont répétant les uns après les autres: “A quoi ont abouti les conférences de la paix?” — comme si l'humanité pouvait se guérir en un jour de ses passions brutales — le Pape pourrait répondre: “Hommes de peu de foi, pourquoi doutez-vous? L'Eglise a mis cinq siècles à dompter la brutalité des barbares, à leur faire abandonner les pratiques cruelles et païennes du combat singulier, de l'épreuve du feu, du prétendu **jugement de Dieu**. Que les peuples se reprennent à écouter la voix de l'Eglise et elle saura bien apporter un frein aux pratiques barbares des nations, comme elle a su dominer les penchants brutaux des hommes.”

• • •

Aux Allemands qui proclament leur **droit** de germaniser l'Europe et le monde, aux Anglais qui affirment impérieusement leur **droit** de garder l'empire des mers et d'opposer l'anglo-saxionisme au pan-germanisme, aux Russes qui veulent imposer leur **droit** de coaliser tous les peuples slaves et de dominer l'Europe depuis la mer Blanche jusqu'au Bosphore, aux Italiens qui prétendent à la possession de toutes les terres limitrophes où leurs nationaux ont transporté leurs pénates, — le pacifique souverain des âmes, le Serviteur des serviteurs de Dieu, le vicaire de Celui dont le royaume n'est pas de ce monde, enseigne avec une calme assurance, qui domine tous les peuples de toute la hauteur du droit sur la force:

“L'équilibre et le progrès du monde, la sécurité et la paix des nations reposent sur le respect de chacun pour le droit et la dignité d'autrui.”

Aux junkers teutons qui parlent de reculer les frontières du Vaterland jusqu'au coeur de la Russie, d'incorporer à l'Empire la Belgique et un bon tiers de la France, aux chauvins français qui décident déjà du sort de tous les pays d'Allemagne et proposent d'annexer à la France ou à la Belgique les vieilles populations germaines du Rhin et de la Westphalie, aux jingos anglais ou canadiens qui clament que la paix ne se fera que le jour où l'Allemagne aura été pulvérisée, le Pape, gardien du droit et de la justice, répond avec la sereine autorité de son magistère suprême: “Ecartez cette soif mutuelle de destruction; **rappelez-vous que les peuples ne meurent pas**: humiliés et opprimés, ils préparent les représailles du lendemain en transmettant de génération en génération la haine et la soif de la vengeance.”

N'est-ce pas en raccourci l'histoire de toutes les guerres, l'explication de ces assauts périodiques des nations les unes contre les autres?

Aux flatteurs du caprice arbitraire des tyrans — autocrates, démagogues parlementaires ou castes de soldats — qui tranchent dans les chairs vives des peuples au gré de leurs ambitions effrénées ou des passions aveugles des populaces serviles qui les suivent, grisées d'orgueil et de fanatisme, le Pape donne cet avertissement solennel: **“Que ne pesez-vous avec une conscience sereine les droits et les justes aspirations des peuples?”**

Ecoutez, conquérants de l'Alsace et du Transvaal, tyrans de la Belgique, de la Pologne et de l'Irlande, persécuteurs du Schleswig, de l'Ukraine et de l'Ontario français! C'est la conscience de l'humanité qui parle; c'est la justice de Dieu qui s'affirme, sévère pour les forts, pitoyable aux faibles et aux opprimés.

Ils ne l'entendront pas. Cette parole est trop juste et trop vraie. Leur coeur est encore trop endurci. Leur morgue n'a pas été humiliée. Ils n'ont pas suffisamment expié la longue série de leurs crimes, de leurs spoliations, de leurs conquêtes, de leur domination.

Les peuples eux-mêmes, à qui cette parole bienfaisante apporte pourtant le seul réconfort qu'ils puissent espérer, les peuples pliés sous le joug de la force ou égarés par la voix des faux prophètes, les peuples ne l'entendront pas aujourd'hui. Ou s'ils l'entendent, ils n'auront pas le courage d'y obéir. Ils suivront un temps encore, la direction de ceux qui fouettent l'orgueil de la race.

Les Allemands continueront d'obéir aux commandements du Kaiser qui appelle, en blasphémant, les bénédictions de Dieu sur les armes des spoliateurs de la Belgique. Les Anglais prêteront l'oreille à l'enseignement d'un Carson: “Le mot **paix** n'entre pas dans notre vocabulaire à l'heure présente. Il est banni de nos conversations comme quelque chose d'immoral ou d'impossible dans les conditions actuelles.”

Il convenait que la réponse de l'Angleterre protestante au chef de l'Eglise universelle fût formulée par celui qui ameutait naguère les bandes fanatiques de l'Ulster contre la “domination de Rome”. C'est la réplique du Pape jaune au pape blanc. C'est l'antithèse de la justice, de l'ordre et de la charité.

• • •

Et pourtant, à la fin, c'est le Pape qui aura raison contre Guillaume et contre Carson — sinon la civilisation européenne s'effondrera dans un cloaque de boue et de sang.

La parole du Pape est non seulement la seule vraie, la seule juste, la seule conforme aux principes fondamentaux de toutes les sociétés, dans tous les temps: c'est aussi la seule qui offre une solution **pratique** du conflit qui ensanglante l'Europe, la seule qui laisse entrevoir aux peuples mutilés l'espoir de la guérison et la garantie que ces maux effroyables leur seront épargnés à l'avenir.

Cette parole, le Pape seul pouvait la prononcer. Ce remède, le Pape seul pourra l'appliquer.

Lui seul possède l'autorité morale qui plane au-dessus des passions, des intérêts et de l'ambition des peuples qui se disputent la domination du monde. Lui seul peut apporter, en toutes circonstances, entre tous les peuples, une médiation impartiale, sûre d'être écoutée, pourvu que les peuples sachent enfin comprendre leurs véritables intérêts.

Il y a quelques mois, j'osais exprimer l'opinion que la paix et le salut du monde ne dépendent ni du triomphe de la France, ni de l'anéantissement de l'Allemagne, encore moins de la suprématie de l'Angleterre ou de la poussée redoutable de la Russie, mais du refoulement dans leur orbite naturel des nations trop puissantes et de la **revivance** des petites nationalités, sacrifiées jusqu'ici à la cupidité des empires. A cette reconstitution du droit de tous les peuples, je voyais un couronnement nécessaire, une seule garantie possible de durée et d'équilibre: la restauration de l'autorité morale de la papauté dans le monde. Cette restauration est possible, même sans le retour ou la venue de tous les peuples à la foi catholique. L'Allemagne protestante l'a prouvé, un jour, lorsqu'elle fit appel à l'arbitrage du Saint Siège et qu'elle se soumit à la décision du Pape de Rome en faveur de l'Espagne catholique.

Les affaires du monde ne seraient-elles pas en meilleure situation, si les nations européennes, si l'Allemagne elle-même, au lieu d'obéir à la voix de leurs prédicants d'orgueil et de force brutale, étaient entrée résolument dans cette voie salutaire?

Elles y viendront; ou elles seront châtiées plus lourdement encore.

Les peuples ne méconnaissent pas impunément les grâces de salut que la Providence de Dieu met à lur portée.

Henri Bourassa.

LA QUESTION ONTARIENNE

La Commission scolaire d'Ottawa. — Le “Droit” et l'A. C. J. C.

M. le sénateur Landry vient d'adresser à la **Patrie** la lettre suivante:

Monsieur le Directeur de
la **Patrie**,

Monsieur le Directeur,

Je viens de recevoir de l'honrable M. Belcourt, sénateur, avocat de la Commission Scolaire d'Ottaaw ,la lettre suivante que je vous prie de vouloir bien reproduire dans les colonnes de votre journal.

“A l'honorable P. Landry,
“Président de l'Association Ca-“nadienne française d'Edu-“cation de l'Ontario.

“Cher Monsieur Landry,

“Vous avez sans doute compris “que la note publiée par certains “journaux de Montréal à l'effet “que l'on m'offrait de représen-“ter la “nouvelle” Commission “des Ecoles séparées d'Ottawa “devant les tribunaux est sans “fondement aucun et complète-“ment erronée.

“Le gouvernement d'Ontario, “pas plus que la “nouvelle” “Commission scolaire n'oserait “jamais me faire une proposition “aussi ridicule qu'injurieuse.

“Toutes mes énergies et tout “ce que j'ai de connaissances lé-“gales sont depuis longtemps ac-“quis à la défense de la Commis-“sion Scolaire présidée par M. “Genest et elle seule a droit à “mes services et elle seule les au-“ra aussi longtemps qu'elle le “voudra.

“Si le gouvernement d'Ontario “juge à propos de payer tous les “frais de l'appel au Conseil Pri-“vé contre la décision de la Cour “d'Appel d'Ontario, je n'y vois “pas d'objection et je suis cer-“tain du reste que vous pensez “comme moi à ce sujet. Comme “question de fait, aucune proposi-“tion du genre ne m'a jamais été “soumise.

“Permettez-moi d'ajouter que “c'est mon intention de continuer “avec toute la vigueur et la célé-“rité possible les demandes d'in-“jonction que j'ai prises ces “jours derniers, contre la com-“mission que le Ministre de l'E-“ducation pour Ontario vient de “nommer et c'est mon opinion “bien arrêtée que ces injonctions “devront être maintenues et que “le gouvernement d'Ontario, “qu'il veuille ou non, sera bien “obligé d'en payer les frais, car “il ne peut y avoir de doute que “cette nomination est complète-“ment illégale, inconstitutionnel-“le et nulle.

“Votre tout dévoué,
N.-A. Belcourt.

“Québec, 31 juillet 1915.”

Cette lettre de l'avocat de la véritable commission des Ecoles Séparées d'Ottawa élue par le suffrage populaire, met fin aux racontars que l'avocat du gouvernement, M. Young, est présumé avoir confiés à votre trop facile crédulité par un intermédiaire bien connu.

Il est malheureux que vos dépêches d'Ottawa aient un caractère si tendancieux et qu'on réussisse si aisément à tromper votre bonne foi.

Votre journal du 30 juillet contient également la note suivante dont vous prenez la responsabilité.

$900 pour le “Droit”

Une dépêche d'Otawa nous informe que le comité de l'A, C. J. C. de Montréal, qui a prélevé une souscription populaire en faveur des écoles bilingues d'Ontario, a versé ces jours derniers $900 dans la caisse du **Droit.**

Le **Droit** est l'une des feuilles nationalistes les plus violentes du pays.

Plus que qui que ce soit, ce journal a contribué à créer un malaise entre nos compatriotes et nos concitoyens anglais de la Capitale et à aggraver les difficultés scolaires dans la province d'Ontario.

Il ne saurait manquer de souscripteurs au fonds de secours qui condamneront le placement dont nous parlons.

(La **Patrie**, 30 juillet).

Voilà une accusation qui est bien de nature à vous attirer des désagréments, surtout si elle n'est pas vraie.

Or, elle n'est pas vraie.

Pourquoi la portez-vous, si ce n'est pour semer le soupçon et pour détruire chez vos lecteurs une confiance que le comité de l'A C. J. C. de Montréal a le droit d'avoir?

Quel bien pouvez-vous espérer en travaillant ainsi à tarir la source que la charité publique et le patriotisme des nôtres met si généreusement à la disposition de nos frères de l'Ontario.

Laissez-moi vous demander encore une fois, au nom des Canadiens-français de l'Ontario, de ne pas persister dans la guerre injuste que leur fait votre journal et par des accusations directes comme celle que je signale et par la publication de dépêches non moins injustes et par la reproduction d'articles marqués au coin de la déception qui trépigne ou de la haine qui aveugle.

Vous avez un rôle plus noble à jouer et franchement mon plus grand désir serait de vous le voir jouer pour le plus grand bien de la race à laquelle vous appartenez.

Au risque de vous paraître importun, mais dans le seul but de rendre service à la cause dont je veux le triomphe définitif, je vous demande à nouveau votre concours désintéressé et patriotique.

Au lieu de nous combattre sournoisement, par des insinuations, au lieu de tenter de soulever l'opinion contre nous, au lieu de chercher à accentuer nos divisions, entrez généreusement dans nos rangs, arborez fièrement nos couleurs et marchons ensemble à la conquête de nos droits et de nos libertés.

Les Français de l'Ontario vous en seront reconnaissants et le témoignage de leur gratitude vous sera d'autant plus sensible que vous l'aurez doublement mérité par votre adhésion à une cause juste et par le sacrifice tout personnel que vous aurez su faire de la vaine approbation des sectes et des factions qui nous font aujourd'hui la guerre.

Veuillez, s'il vous plaît, écouter ma prière et réaliser mon ardent espoir.

Philippe Landry.

Président de l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario.

TEMPERANCE

La tempérance a été un des principaux articles du programme électoral des deux partis politiques.

Ce n'est ni le temps ni le lieu de donner notre appréciation sur la valeur relative de chacun des programmes, sur ce point. Un seul est pratique présentement, c'est celui du parti au pouvoir.

Le parti libéral arrive assez fort pour mettre en oeuvre tout son programme, sans craindre les revers fâcheux.

Qu'on fasse faire un pas décisif à la véritable tempérance en fermant les bars si possible, et si on compte la chose comme trop radicale qu'on mette en force les règlements de fermeture de bonne heure, et que la commission des licences s'efforce de surveiller les hôtels d'une manière consciencieuse.

Nous avons trop de débits de boissons enivrantes. Qu'on réduise ces débits de cinquante pour cent, et tout le monde s'en trouvera mieux, à commencer par les débitants de liqueurs eux-mêmes.

Les gros fournisseurs ont eu à faire crédit, et comme les débits sont trop nombreux dès les premiers six mois de crise financière, bon nombre de ces crédits n'ont plus rien valu. Perte qui aurait pu être évitée par une moins grande facilité de la part de la Commission des Licences de concéder des licences à qui en désirait.

Une première année de bars fermées en Russie met dans la réserve du peuple la somme fabuleuse de $9,000,000,000 de piastres. Avez-vous bien lu, neuf mille millions de piastres d'épargne en un an à peu près.

Et nous disons avec assurance que c'est encore là le moindre profit. Combien plus de bonheur aux foyers, combien de santés conservées aux familles et à la patrie, combien de larmes de moins de versées par les femmes et les enfants, combien de prisonniers de moins au bagne, enfin combien de vies sauvées.

Messieurs du Gouvernement, vous avez la force, donnez à notre province beaucoup plus de bonheur et de prospérité en lui donnant une mesure de tempérance vraiment efficace et pratique.

PATRIOTES PRATIQUES

M. Omer Héroux rappelait ces semaines dernières le geste des Acadiens fondant leur société dite l'Assomption, dans un but de relèvement patriotique, et en particulier pour se donner des têtes dirigeantes en procurant à leurs jeunes gens de talent, mais trop pauvres, le moyen de faire des études classiques.

En lisant ce passage nous ne pouvions nous empêcher de faire un rapprochement avec les divers efforts faits depuis quelques années pour mettre debout un organisme pour promouvoir nos intérêts nationaux au Manitoba.

Nous avons échoué jusqu'à ce jour, il faut le reconnaître sans arrière pensée, et la raison de notre peu de succès, c'est que notre patriotisme n'a pas été pratique comme celui de nos frères d'Acadie. Inspirons-nous de leur exemple. Quand sous la poussée d'un sentiment de solidarité nationale nous serons allé jusqu'à mettre la main dans la poche, nous commencerons à réussir; jusque là nous ne saurions que languir.

Il a sûrement fallu quelques milliers de piastres aux sociétaires de l'Assomption pour mener à terme l'instruction de leur jeunesse; ils y sont allés bravement, et les voilà qui émergent, dans un pays où on les avait cru morts.

Notre vie au Manitoba est dans un mouvement de colonisation qui ne sera pas fait sans une organisation qui coûtera quelques centaines de piastres.

Il nous faudrait un agent qui discrètement travaillerait sur ce territoire de l'Acadie qui donne une partie de son sang aux Etats-Unis, faute de moyens pour s'emparer des terres, déjà chères, de la Nouvelle-Ecosse.

Quelle belle acquisition que ces familles nombreuses et saines qui bientôt feraient souches dans nos prairies du Manitoba.

Mais où prendre l'argent pour défrayer les dépenses nécessaires à une telle oeuvre? Le gouvernement n'a pas cette oeuvre à coeur. Où alors? Dans nos poches.

L'oeuvre du centin national canalisé aurait tôt fait de régler cette question.

La Société Provinciale de la Saint-Jean-Baptiste a fait un effort qui est encore resté sans succès pratique; secondons-la et nous aurons là le cadre d'une Société comme l'Assomption qui a fait merveille en Acadie, au point de vue de l'influence du groupe acadien.

C'est là du patriotisme patrique, le seul qui compte. Sachons, même en ce temps de gêne, dépenser une piastre pour promouvoir nos intérêts nationaux.

L'heure ne manque pas de solennité et si nous voulons résister aux poussées qui se dessinent, nous aurons à être plus pratiquement patriotiques!!

LES SOUVERAINS DE BELGIQUE

Le correspondant d'un journal d'Amsterdam écrivait récemment: “J'ai été témoin d'un incident touchant. J'étais dans une ambulance de campagne où la reine des Belges aidait les infirmières dans les soins qu'elles donnaient aux nombreux blessés arrivant du champ de bataille. Un officier entra qui soutenait un caporal blessé. Toutes les personnes présentes regardaient cet officier avec une surprise respectueuse. La reine, très affairée, n'avait pas pris garde à l'arrivée des deux hommes; cependant, le blessé était conduit à un lit qui se trouvait près d'elle. La reine alors tourna la tête et reconnut le roi: tous deux se sourirent. le roi Albert et la reine Elizabeth s'étaient inopinément rejoints là où il fallait porter des secours et la consolation.”

LA PREMIERE “MARSEILLAISE”

Le 14 juillet, on a transféré en grande pompe aux Invalides les cendres de Rouget de l'Isle, l'auteur de la “Marseillaise.”

Rappelons à ce propos que le texte primitif de ce chant, tel qu'il a été publié dans les documents du temps, se terminait par le couplet suivant:

Dieu de clémence et de justice,
Vois nos tyrans, juge nos coeurs,
Que ta bonté nous soit propice,
Défends-nous de ces oppresseurs
(bis),
Tu règnes au ciel et sur la terre
Et devant toi tout doit fléchir,
De ton bras viens nous soutenir,
Toi, grand Dieu, maître du tonnerre.
Aux armes citoyens, etc.

Il était réservé à notre époque de rayer partout officiellement le nom de Dieu.

LE COIN DES DAMES

J'ETAIT à Ypres. On se battait dur. Le ciel obscurci par des nuages de poudre et de poussière a pris une teinte livide. Dans les tranchées, les hommes sont là, fourbus de fatigue mais plein de coeur à l'ouvrage; c'est qu'il faut en démolir des têtes de Boches avant de sauter dans la tranchée conquise et de crier victoire! Mais enfin on y arrivera, on visera plus juste, voilà tout!

Soudain le feu cesse du côté de l'ennemi; on aura peut-être quelques minutes de répit. Appuyé sur son fusil, un soldat regarde de temps à autre son voisin, un grand et sec Anglais et sourit sans s'en rendre compte. Petit, (oh! il a tout juste la taille requise) mais robuste, avec de grands yeux bleus qui éclairent sa fine figure, on ne saurait le prendre pour un fils d'Angleterre. Intrigué cependant, son compagnon lui demande: "Dis donc, qu'as-tu à me regarder ainsi?—Oh! fait le petit soldat, c'est rien qu'une idée qui me trotte la cervelle.—Peut-on savoir encore?—Eh! bien! Je pense à mon petit-fils qui revêtu d'un uniforme, se battra lui aussi dans cinquante ans peut-être pour l'indépendance de son pays.

"Regardez-moi le grand'père! fit l'Anglais en riant de bon coeur au nez du jeune soldat. As-tu au moins un fils?" Tout plein d'orgueil paternel, l'autre lui répond: "Mais oui, il est tout petit encore (il avait quatre mois quand je me suis enrôlé), mais comme dit la chanson: Il grandira, il grandira...—De quelle nationalité es-tu donc? fait l'Anglais.—Je suis......" Il n'a pas le temps d'achever. Les Allemands ont recommencé leur feu d'enfer, les canons crachent la mort, un obus vient éclater tout près de nos deux soldats. L'Anglais tombe étourdi par le choc mais sans une égratignure; aussitôt qu'il peut se relever, il regarde autour de lui et la scène qui s'offre à ses yeux les lui fait fermer malgré lui tellement elle est horrible. En les rouvrant, il aperçoit son compagnon qui a une jambe arrachée et une affreuse blessure au bras. Son sang coule à flots et arrose cette terre de France qui va coûter tant de jeunes vies. Plein de pitié l'Anglais se penche et soulève la tête du blessé. Mais voilà que celui-ci veut parler. A-t-il déjà le délire? "Oui, mon fils, dit-il, ce n'est pas toi que je vois armé pour reconquérir le sol chéri, car le pays est trop jeune encore, ses forces sont trop limitées, mais c'est ton fils, ce petit-fils que je ne connaîtrai jamais, qui est là fort et brave, l'arme au bras, entouré des fils de mon pays La France, tardive mais sincère, est venue l'aider à reconquérir ce sol dans lequel ses enfants mêmes ont les premiers jadis, planté le pic et la croix. Libre! Mon Pays est libre! Enfin le Canada est à nous!" Mais sa voix baisse, ses yeux se voilent, il parle toujours, il prononce les noms chéris de sa femme, de son fils, il revoit dans une dernière vision, le vieux Saint-Laurent, les clochers échelonnés sur ses rives, les érables séculaires, les chênes majestueux, puis il revoit son village, sa vieille mère qui a tant pleuré quand il est allé lui dire adieu, et puis il aperçoit, flottant bien haut, un drapeau. C'est celui de l'ancienne France, le vieux drapeau de Carillon. La figure illuminée d'un sourire, il s'éteint doucement, murmurant: "Pardon mon Dieu... Adieu... O Canada... mon pays... mes amours!..."

Et l'Anglais, songeant aux berceaux, espoir des races, dit d'un air rêveur à son officier qui l'interrogeait: "Jean Canadien est mort en laissant un fils..."

ODETTE.

Winnipeg, 1er août 1915.

SOYEZ comme je relègue dans le sombre oubli, ce que je prêchais dans une lettre à "Gertrude" du mois d'avril dernier: "Ne jamais remettre au lendemain". Il est vrai que mon absence du "Coin des Dames" ne s'est pas fait sentir, car pendant ce temps, il s'est encore enrichi de plusieurs collaboratrices et correspondantes, et la place a été occupée avec honneur.

L'heureuse idée de fonder ce "Coin des Dames" dans la **Liberté** est due à **Gertrude** qui dirige avec tact et délicatesse ce nombre encore trop petit, de celles de nos "écrivains" qui veulent bien aider à une oeuvre qui, d'après ce que l'on entend dire, fait du bien. J'aime à lire, plutôt je dévore avec avidité ce "Coin des Dames", et quand le courrier m'arrive, la **Liberté** est vite ouverte à la deuxième page. Il est remarquable que chaque "chroniqueuse" a son genre particulier à elle. L'étude de comparaison de chaque genre de style littéraire est un passe-temps qui ne manque pas d'agrément. **Jacqueline des Erables,** la pionnière au "Coin des Dames", reste avec sa plume alerte, gaie, satirique, parfois mordante quand il s'agit de corriger un défaut ou de tourner en ridicule certains usages et coutumes. **Françoise des Bois,** qui me paraît être la grand'maman des collaboratrices, a ce fini littéraire que l'âge, l'étude et la lecture seuls savent donner à la littérature. **Odette** révèle une grande âme dans sa petite personne; sa prose ayant une grâce charmante et vive. J'allais oublier **Camille,** qui ne nous ayant fait goûter qu'une seule fois sa littérature, devrait se mettre à l'oeuvre et se faire apprécier de nouveau par les nombreuses lectrices du "Coin des Dames" Savez-vous que le genre littéraire sous forme de correspondance me plaît beaucoup? **Raphaëla** en a ouvert la porte et nous devons l'en féliciter. La correspondance invite les lectrices à la discussion entre elles, du sujet choisi, et entraîne parfois des réponses qui ne manquent d'éclaircir ou d'ouvrir, sinon de nouveaux horizons, du moins de faire connaître la pensée et les idées d'autres personnes. Voyez, me voilà à faire une appréciation du genre littéraire des "chroniqueuses" de la **Liberté,** moi qui avais conçu le projet de faire une chronique.

Ce que j'aime et surtout admire dans les articles du "Coin des Dames", c'est que chaque chronique finit par une morale, un conseil ou une direction délicatement donnée dans le sens chrétien, patriotique et catholique. Un écrit n'a, à mon idée, aucune valeur littéraire si son but n'est pas d'instruire, d'éclairer ou de diriger le peuple vers le bien, le beau, l'idéal.

Voilà ce que font les "chroniqueuses" au "Coin des Dames". Le champ d'action est vaste, mais les talents ne manquent pas pour le cultiver. A nous d'y cueillir les belles fleurs que cette saine littérature y fait éclore.

L'oeuvre du "Coin des Dames" progresse dans la bonne voie; je souhaite que plus nombreuses soient les collaboratrices qui viendront prendre autour de celles qui ont consacré leur talent et leur plume à la diffusion de saines idées, de pensées toutes remplies de ce baume qui fait du bien à l'âme, relève le courage abattu, montre le chemin à suivre et fait voir ce que nous devons éviter et surtout pratiquer.

La directrice et les collaboratrices du "Coin des Dames" sont admirables dans l'oeuvre qu'elles font. Souhaitons que cette oeuvre se continue.

Thérèse de St-Eloi.

VOYAGE EN AUTO

MM. Norbert Jutras, Gaudias Brunet, Edmond Poulain, Zotique Bertrand et Josaphat Tremblay sont allés en excursion à Letellier. Partis samedi, ils sont revenus lundi enchantés de leur petite excursion.

SOIREE DRAMATIQUE

Dimanche le 15 août prochain, à huit heures du soir, il y aura à Saint-iVtal une soirée dramatique et musicale au profit de l'école de Saint-Vital. Admission, 25 sous. Billets en vente à la librairie Kéroack.

CONSEILS AUX FILLES AGEES

Réponse à Raphaëla

Ma chère Raphaëla,

La plainte tombée de votre plume est justifiable et bien légitime, aussi a-t-elle eue son écho dans bien des coeurs. Alors permettrez-vous à une voix expérimentée par l'âge et l'observation (sinon par le savoir), d'essayer de résoudre quelques-uns des problèmes en litige. Oui, cent fois oui, on crie trop sur tous les tons et toutes les gammes: "Vieilles filles".

Cette épithète est méchante, malicieuse, et devient même grossière dans bien des cas; cette malice peut être quelquefois assez inoffensive, quand la pointe du dard lancé ne tombe pas sur un coeur déjà blessé et très sensible, souvent même trop timide pour essayer une réplique ou une défense. Dans ce cas ça devient cruauté, et n'est-ce pas que la cruauté est une horreur? Je connais bien peu de vieilles-filles blâmables et responsables de leur état; quelques-unes sont tout à fait dépourvues de charmes extérieurs, et les hommes sont si friands de la beauté féminine! qu'elles sont complètement abandonnées. Mais celles-là sont les privilégiées du Divin Fiancé. Lui ne regarde que la beauté de l'âme et souvent un extérieur défavorable aux yeux cache le meilleur coeur et la plus belle âme.

Alors, que cette catégorie de vieilles filles ne se plaigne pas trop, leur part est encore très belle, sinon la plus belle. Moi, je les nomme les fiancées du bon Jésus.

D'autres trop humbles, trop timides ou trop réservées, passent inaperçues quelque temps, mais rassurez-vous, votre tour viendra, l'or reluit et se remarque même dans la poussière du chemin. Cependant ne faites pas trop les prudes et ne poussez pas les hauts cris si un jeune homme, digne d'ailleurs, parait s'intéresser à vous. S'il est franc, soyez franche en lui laissant voir un peu les aspirations de votre coeur.

D'autres sont victimes de l'inconstance des hommes qui souvent traînent leur coeur sans jamais le déposer sur l'autel d'un amour sincère et raisonnable. "Autant de belles, autant de coeurs à leur offrir", disait un jeune fat. "Mais malheureusement, vous avez fait pleurer cette trop crédule enfant'. "Qu'elle se console en attendant mieux". Méfiez-vous des inconstants—et ils sont légions—tâchez de les fixer ou ne les regrettez pas trop.

Quelques jeunes filles se voient vieillir et peuvent dire "Mea culpa". Elles n'ont pas été raisonnables en dédaignant un bon parti pour courir après une chimère, légèrement, elles se sont fait un idéal romanesque. On attend un prince charmant qui ne vient pas, qui n'a peut-être jamais songé à vous; on s'épuise en vains soupirs, on étale son coeur sur toutes faces afin qu'il y voit son nom écrit en toutes lettres, et à la première nouvelle le dit prince charmant se marie avec une autre. Soyez donc sages en prenant le garçon bon et vertueux que Dieu vous envoie; attachez-vous y, aimez-le, c'est le plus simple, car une jeune fille ne peut demander ni faire son choix dans la foule des jeunes gens; il faut encore qu'il se présente.

Celle-là doit expier dans l'attente, et le deuxième que Dieu lui enverra ne vaudra peut-être pas le premier, mais si elle se repent, le grand Dispensateur des Maris en aura enfin pitié.

Ne cherchez pas non plus; fuyez plutôt ces passions qui n'ont pas la raison et la vertu pour assises: c'est un feu de paille qui dure peu, même après le mariage; c'est de là que partent tant de ménages malheureux.

Quant à vous, Raphaëla, que je connais peut-être mais que je ne devine pas, il me semble vous voir, rayonnante dans vos 23 ou 24 printemps; peut-être êtes-vous victime de l'inconstance ou d'autres malices, ou êtes-vous très réservée (beaucoup de jeunes gens ne voient que celles qui se trémoussent). Mais prenez courage, le vôtre n'est peut-être pas très éloigné, et pour se faire attendre, il n'en sera que meilleur, si vous n'être coupable d'aucune contrebande, ce dont je suis convaincue.

Quant à la limite d'âge d'une jeune fille, suivant moi il n'y en a pas — au moins pas avant la trentaine — et encore elles ont bien souvent des chances de succès si elles ont un réel mérite. La plus délicieuse des jeunes filles que j'ai connue s'est mariée à 23 ans, la deuxième à 26, la troisième à 28, etc. Un jeune homme peut être très sensé et épouser une femme de quelques années plus âgée que lui et être très heureux.

Mais ne blâmez pas le conseil aux parents de marier leurs enfants aussitôt que raisonnablement. Ce conseil pour être quelquefois nul n'en est pas moins juste. Trop de parents sont indifférents et ne s'occupent pas assez de l'avenir de leurs enfants. Y a-t-il un sujet plus sérieux et qui en vaille autant la peine? Non. C'est le pas le plus difficile et toujours sujet à conséquences heureuses ou malheureuses, et ce serait une grave erreur de s'abstenir de diriger et de conseiller en ce moment critique, ceux qui doivent attendre mieux de nous.

Ne blâmez pas non plus le mariage d'une jeune fille à la dix-huitaine; c'est le commencement du bon âge, selon moi — si elle n'est pas réfractaire et si celui qui se présente peut lui donner toutes les garanties qui font le bonheur des ménages. Naturellement, à cet âge les parents ne doivent pas être exclus des délibérations, et ces ménages d'un jeune sujet, quelquefois des deux, sont ordinairement très heureux, car dans la jeunesse les aspérités des caractères se fondent facilement, les goûts s'amalgament mieux, quoi!

Non, Raphaëla, si le mari vertueux, récompense d'une jeunesse vertueuse tarde un peu à se présenter, il ne faut pas pour cela se jeter dans les bras du premier venu, ou hâter un mariage mal assorti, pour ne pas faire crier "vieille fille". Il faut attendre patiemment, prier beaucoup et continuer d'être sage. Quant à lier les langues malignes qui pourraient troubler votre sérénité, n'y songez pas, elles sont comme le tourbillon qui soulève la poussière pour vous en fouetter le visage. Passez légèrement la main sur votre joue qui ne peut souffrir cette souillure et elle retombera sous vos pieds d'où elle n'en aurait jamais dû sortir. Vous pourriez peut-être répliquer à ceux qui se pavanent: "Ce n'est pas un honneur direct de se marier jeune, ni même vieux, mais c'est un honneur et un grand bonheur de se bien marier. Voilà." J'ai aussi souvent entendu des filles âgées qui désiraient avec avidité le mariage et crier sur tous les tons "qu'elles n'en voulaient pas, qu'on est trop bien avec ses **quatre libertés** — expliquez-moi donc ça — qu'on n'est pas si sotte de s'enchaîner à un homme, —c'est si détestable, — etc., etc." Non, il vaut mieux être franche et répliquer simplement aux questions indiscrètes: "Je me marierai quand je trouverai un homme vertueux et à mon goût, et si je n'en trouve pas, je restai fille cent ans."

Cependant, une autorité a écrit dernièrement, et je suis presque de son avis, "qu'il vaut mieux faire un mariage médiocre que de ne se marier jamais, car dans ces sortes de mariages on y voit très souvent des ménages heureux et le foyer de bonnes et braves familles". Surtout, ne comptez pas trop sur la richesse ou les honneurs; un mari très humble fait un très bon mari, et il vaut mieux d'être adorée que d'être obligée d'adorer s'il est trop dieu.

Marie-Ange.

LA PAYSANNE FRANCAISE

Depuis le début de cette terrible guerre — une des plus implacables qu'ait connues l'histoire du monde — les femmes de France se sont surpassées. A tous les niveaux de la société et dans toutes les conditions, elles ont montré cette énergie tranquille, cette décision sage et cette bonté de coeur qui soutiennent, comme elles les ont préparées au cours des âges, les mâles vertus des héros. Sans un murmure, elles ont donné à la patrie menacée leurs fiancés, leurs maris, leurs frères, leurs fils, leurs petits-fils et leurs pères. Sans un murmure, elles ont subi la longue séparation, le manque de nouvelles, les mauvaises nouvelles et le deuil. Certaines, que l'on croyait faibles et chancelantes, se sont révélées d'une fermeté cornélienne. D'autres, mangeant leur coeur, ont accompli, avec des yeux secs, le sublime sacrifice d'envoyer à la fournaise sanglante ce qu'elles avaient de plus cher, de plus précieux au monde. Je ne parle pas de celles qui ont donné et qui donnent leurs soins merveilleux, avec une angélique patience, aux blessés et aux moribonds. Je ne parle pas de celles qui ont tout perdu et qui reportent sur des survivants inconnus leur maternelle, ou conjugale, ou fraternelle tendresse déchirée. L'holocauste des fils de la France est sanstifié, à toute heure de jour et de nuit, par le choeur ininterrompu des prières qui montent du profond de l'âme des Françaises. Elle est, cette âme délicate et tutélaire, l'autre page de la guerre, la page blanche aux filets d'un bleu mystique qui s'intercale entre les feuillets rouges. Quel poète sans apprêt et sans bavardage, quel poète ému, sincère et sobre, pour la chanter, trouvera des accents dignes d'elle?

Aujourd'hui, c'est à la paysanne de France, entre toutes, que vont mon hommage et ma vénération. Il m'est venu des nouvelles de presque toutes nos provinces. J'en ai recueilli d'autres directement de Touraine qui est, comme chacun sait, un grenier d'abondance. Partout, vous m'entendez, partout, la paysanne française a supplée l'homme absent et combattant. Partout elle a taillé et préparé la vigne, labouré, fait les semailles. Partout, elle a défriché, surveillé, maintenu. Grosse et fatigante besogne, travail classique, spécialités, elle a tout accompli, régulièrement, méthodiquement, sans se rebuter et sans se plaindre, avec une ténacité et une ingéniosité prodigieuses. On cite des endroits où les femmes ont fait l'office de bûcherons; d'autres, où elles ont assuré le pénible service de la batellerie; l'autres où elles ont appris, en quelques heures, la manoeuvre de machines-outils compliquées. Les plus vieilles s'y sont mises, dirigeant les tout jeunes enfants et trouvant le moyen, avec cela, de faire manger la marmaille et de ravauder les vêtements! Cela s'est accompli sur tout le territoire, en Bretagne comme en Provence, en Auvergne comme en Franche-Comté, en Touraine comme aux environs de Paris, sans aucun bruit, à la façon d'une routine coutumière.

C'était cependant une grande innovation. Car jamais la guerre, au cours de l'histoire moderne, n'avait réclamé à ce point toutes les forces masculines de la nation, entre dix-sept et quarante-neuf ans. On pouvait craindre que cet appel complet et nécessaire, qui vidait l'usine et l'atelier, ne laissât les champs en friche et ne dévastât les travaux rustiques. C'eût été une perte de plusieurs milliards. Grâce au modeste, silencieux, mais formidable effort de la paysanne française, le manque à gagner sera insensible et l'immense champ cultivé, avec l'infinie variété de ses cultures, qu'est la France, demeurera fécond dans toutes ses parties, dans toutes ses parcelles. La ferme ne sera pas silencieuse. Aussi bien soignés qu'en temps de paix, les animaux contribueront comme auparavant à la prospérité nationale. Ce miracle d'ordre, de labeur, est si complet et uniformément réparti qu'il en passe presque inaperçu. On voyage à travers la France, sans remarquer que rien soit changé dans l'ordonnance de son beau damier aux couleurs riches, où les céréales, le vignoble alternent comme par le passé. Il semble que la Providence ait veillé à toutes choses, pendant que les vaillants se battaient contre l'ignoble envahisseur. La Providence, en effet, a pourvu à tout par le cerveau, le coeur et les bras de la paysanne française.

"Monsieur, pour ce plant, ils travaillaient à six: le père, la mère, la fille et trois garçons. Les trois garçons sont tués. Le père est blessé. Mais la mère et la fille ont fait le plant, avec l'assistance d'un vieux voisin." Ainsi nous parlait la vieille gardienne du vieux donjon, aux cheveux noirs et aux yeux fiers, montrant de son aiguille à tricot le petit domaine en bas dans la plaine, et sur le côteau, à l'orée du bois, les vieux et les tout jeunes ont fait le plant. Un mystérieux mot d'ordre avait-il couru, venu de la région des batailles et des tranchées où la mort fauche? Mais, parmi celes qui restaient, nulle ne s'est laissée aller au découragement ni à la paresse. La fatale nouvelle, en arrivant, portée par le facteur aux yeux tristes, n'a pas interrompu la besogne humble et magnanime, dont dépend la survivance matérielle du pays. Celles qui cultivent ainsi, malgré le départ des cultivateurs, et qui doivent décupler — au moins — leur effort pour obtenir le même résultat, celles-là ignorent le doute et le scepticisme. Elles ne critiquent pas les opérations. Elles ne cherchent pas à renverser le ministère. Elles ne donnent pas de conseils à Joffre, ni à l'état-major. Elles ne palabrent pas au sein des assemblées et des académies. Cependant, pour la victoire définitive de la France, elles réalisent quelque chose d'indispensable, de vital, et qu'elles seules pouvaient accomplir.

La terre cultivée est fragile comme la civilisation elle-même, et proportionnellement à sa fertilité. Elle est guettée, comme la civilisation, par les maux les plus variés, les plus soudains. Elle est menacée par le peuple impétueux des mauvaises herbes dévastatrices, qui reprennent possession d'elle en quelques semaines. La terre cultivée de France, la première du monde pour le rendement, est un trésor que se lèguent les générations, un trésor mûri par le soleil et préservé par la raison humaine, un trésor qui subit, comme les autres, le contre-coup de la politique. Le barbare a momentanément mis la main, par la faute de notre insuffisante préparation à la guerre, sur un morceau de cette terre sacrée. Nous la reconquerrons, c'est clair. Mais tout le reste, tout notre sol arable, a été sauvé, il faut le dire, par la patiente énergie de la paysanne française.

Léon Daudet.

—L'Action Française.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



AVERTISSEMENT

Tout un émoi avait été créé par l'annonce du mariage de M. Jean-Louis le populaire commerçant du coin. Voisins et voisines faisaient leurs commentaires, pas toujours favorables en pareille circonstance. Il suffit d'une annonce de mariage pour soulever tous les cancans du quartier et gare à la future épouse si elle ne possède pas toutes les qualités qui doivent faire le bonheur d'un époux.

—Pour M. Jean-Louis, tout le monde le connaissait et l'aimait, il appartenait à une honorable famille du village, où les vertus chrétiennes fleurissaient dans tout leur épanouissement; on l'avait vu grandir, le cher Jean-Louis; enfant de choeur, il avait servi la messe de longues années; il était de toutes les cérémonies à l'église. Ecolier, il avait été bon camarade, ardent au jeu, espiègle comme pas un, en classe, un tantinet négligent, les leçons parfois le laissant indifférent. Arithmétique, grammaire, histoire, lui pesaient joliment sur les épaules quand il avait une bonne niche à faire à un compagnon, quitte à payer tout cela par de bons pensums bien mérités. Au demeurant c'était le meilleur enfant du monde; on n'avait qu'à lui reprocher un manque de sérieux dans le caractère, un peu de vanité aussi. Mais cela devait passer avec les années.

M. Jean-Louis avait appris le commerce, le patron d'un grand établissement l'avait pris à son service et lui avait enseigné à attirer la clientèle, à faire bien valoir la marchandise et à donner satisfaction sous tous rapports aux acheteurs. Imaginez si, sous une direction aussi intelligente, notre futur commerçant était devenu habile vendeur.

Un beau matin, une enseigne parut, puis un bel étalage fut exhibé dans une vitrine flamboyante. Ce qu'on devait attendre d'un pareil déploiement, arriva.

La clientèle vint nombreuse, choisie, bien payante et M. Jean-Louis put entrevoir le moment où il pourrait à son tour fonder un foyer, grâce aux économies qu'il avait faites.

Ce pauvre Jean-Louis devait faire un choix. Il le fit. Son manque de sérieux le servit mal. Sa vanité lui montra la beauté et l'élégance comme nécessaires à son bonheur. Une femme de salon... c'était son rêve... L'élégance, les belles manières, de belles toilettes, etc..., suppléeraient à des qualités plus solides. Ce serait son orgueil à lui, de parcourir le chemin de la vie ayant à son bras une beauté.

Pourtant, cher ami, ce n'est pas mon avis... rien de plus trompeur qu'un beau masque... le charme dure peu quand on n'est que belle... Ne savez-vous pas que le dévouement, la piété, le courage, l'abnégation sont choses plus utiles que la seule beauté. Un ménage ne marche pas bien quand la maîtresse de maison fait de grandes stations devant son miroir. Apprenez que ces belles personnes ont de grandes extases devant leur image, leur mari passe en second lieu et les enfants en troisième. Je vous prie, mon cher ami, de voir aux détails des dépenses de la maison, vous y verrez à l'article de la toilette une longue liste de colifichets coûteux, chapeaux de haut prix, des robes de toutes nuances avec des prix aussi variés que fantaisistes. C'est simple logique, monsieur Jean-Louis, voyez-vous, il faut des ornements pour rehausser la beauté... Gare à votre bourse! Si j'osais... je vous prédirais qu'elle aura de grandes blessures. Car vous ne saurez résister aux beaux airs suppliants de votre femme quand elle vous tendra la main pour avoir de l'argent... de l'argent... puis de l'argent encore...

Et le succès que vous rêvez dans votre commerce est-il venu récompenser vos efforts? J'en doute, car vous n'avez pas été secondé par votre compagne, petites dépenses... grandes dépenses... c'est tout un pour elle... pas de calcul, pas d'épargne... bourse toujours vide... tel sera votre lot si vous vous appuyez sur la beauté et l'égoïsme.. Voilà l'avertissement que je vous donne.. Un homme averti en vaut deux!

SIMPLES HISTOIRES — SIMPLES LECONS

Une jardinière qui chaque matin, de la place où elle vendait des légumes de son jardin, voyait passer, allant et venant, les enfants de l'école des frères, fut touchée de la candeur et de la modestie que reflétait le front d'un de ces enfants. Elle connaissait sa mère, une pauvre veuve qui avait beaucoup de peine à vivre.

Et, chaque matin, elle disait à l'ange gardien de cet enfant qui passait près d'elle:

Bon ange, gardez-le innocent!

Sa pensée n'allait pas au delà. Un jour, cet ange gardien qu'elle priait dit tout bas quelques mots à la pauvre revendeuse, quelques mots qui l'effrayèrent et la firent presque rougir.

Ce jour-là elle avait fait inventaire et avait trouvé **un bénéfice** auquel elle ne s'attendait pas; — cette somme l'embarrassa un peu: qu'en ferai-je? se dit-elle.

Ce fut alors que l'ange du petit écolier lui dit au moment où il passait près d'elle et où elle le lui recommandait:

Si tu en faisais un prêtre?

Je l'ai dit, cette parole l'effraya d'abord, mais elle s'acclimata petit à petit dans son âme; elle se changea en désir; ce désir devint une force; elle vit ce qu'elle pouvait économiser et... l'enfant fut par elle placé au Petit Séminaire.

Et Dieu bénit cette oeuvre et à force de travail, d'ordre, d'économie, de privations aussi, le petit monta jusqu'au Grand Séminaire...

La jardinière n'a pas joui sur la terre de sa bonne action. Dieu l'a rappelée à lui quelques mois avant que son protégé fût prêtre; mais qu'elle a dû être belle la réception que Dieu lui a faite au Paradis! Et quelle joie elle dut ressentir, là-haut; quand elle comprit toute la gloire qui revenait à Dieu des messes célébrées par **son petit ange,** comme elle l'appelait.

* * *

Un jour, le Supérieur d'un grand Séminaire fut appelé au parloir par une ouvrière qui, simplement mais avec un peu de timidité, lui dit:

—Mon Père, je suis seule au monde et je vis de mon travail de couturière. Pendant près de trois ans ce travail m'a suffi pour ma mère infirme et pour moi. Ma mère est morte et je viens vous demander en grâce de me permettre de prendre soin, **gratuitement,** du linge de deux séminaristes pauvres. Leur nom m'importe peu: c'est **pour aider à faire des prêtres** que je veux travailler.

On le lui permit.

Et il y a près de dix ans qu'elle donne au bon Dieu une part de toutes ses journées.

Continue, pieuse ouvrière, continue ce travail **pour les prêtres du bon Dieu!**

Il est bien inconnu, il est bien fatigant quelquefois, il te fait souvent prolonger tes veilles de la nuit.

Mais courage!

Chaque point de ton aiguille sera, au ciel, un fleuron de plus à ta couronne!

(Paillettes d'or)

OUVRIR ET FERMER LES YEUX

"Quand vous n'êtes pas encore mariés", ouvrez bien les yeux, et examinez bien sérieusement les défauts de la personne avec laquele vous allez vous obliger de vivre pendant toute la vie, afin de les connaître et de pouvoir reculer, s'il y a lieu.

Et, "lorsque vous serez mariés", oh! alors, c'est une autre affaire: il faut bien fermer vos deux yeux sur les défauts de la personne que vous avez épousée.

Mais, au contraire, comment fait-on le plus souvent? S'agit-il de mariage, on fait les promesses, on se marie en "tenant les yeux obstinément fermés"; et puis, on vit dans le mariage, avec "les yeux toujours ouverts."

C'est de là que les déceptions arrivent, que les colères suivent, avec les disputes et la guerre. Pesez bien notre avis: il renferme, nous vous l'assurons, un grand secret de concorde matrimoniale et de paix domestique.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

REPRESENTES AU VATICAN

Les pays dont les noms suivent ont maintenant des représentants au Vatican: la République Argentine, l'Autriche-Hongrie, la Bavière, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Costa-Rica, San Dominguo, la Grande-Bretagne, la Hollande, le Pérou, la Prusse, la Russie, la Serbie, l'Espagne. Le Portugal, la France, l'Italie et les Etats-Unis n'en ont pas. Des raisons politiques expliquent l'absence de représentants du Portugal et de la France. Celle de représentats de la part de l'Italie est due au fait que ce pays a dépouillé le Saint-Siège de son pouvoir temporel. Hors les préjugés d'une grande partie de leurs habitants contre Rome, les Etats-Unis n'ont aucune raison spéciale de ne se point faire représenter au Vatican. Quand il leur a fallu transiger avec le Saint-Siège, par exemple régler la question religieuse aux Philippines, ils ont délégué un représentant spécial. C'est ainsi que M. Taft a pris contact avec Rome.

LE CONCORDAT SERBE

Le Concordat entre le Saint-Siège et la Serbie est entré en vigueur depuis le 10 juillet dernier. L'Autriche s'était fortement opposée à ce concordat qui accorde à la liberté religieuse dans les Balkans des avantages très évidents et qui ne sont pas à dédaigner.

CELA LES CONTENTERA-T-IL?

Pourquoi le Pape ne condamne-t-il pas la violation de la neutralité de la Belgique? ont demandé aigrement et rageusement ceux qui, il y a douze mois, bafouaient et ridiculisaient le Vicaire de Jésus-Christ. Quand les défenseurs de la Papauté leur répondaient qu'elle l'avait fait dans ses actes et déclarations publiques, ils refusaient de comprendre, de donner aux blâmes du Souverain Pontife leur véritable portée et leur vrai sens. Un nouveau document vient de s'ajouter aux déclarations précédentes de Rome qui, espérons-le, satisfera cette fois tous les critiques sincères. C'est une lettre du cardinal secrétaire d'Etat à M. Van den Heuvel, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège. Elle contient des déclarations très nettes sur la violation de la neutralité belge.

"Pour ce qui regarde la question de la violation de la neutralité de la Belgique, je dois vous confirmer, de la manière la plus catégorique, que le Saint-Père n'a point donné à M. Latapie la réponse que celui-ci a osé imaginer et rapporter dans son article. Voici quelle est à ce sujet la vérité:

"Le chancelier de l'empire allemand, von Bethmann-Hollweg, déclarait ouvertement, le 4 août 1914, en séance publique du Parlement, qu'en envahissant la Belgique, l'Allemagne en violait la neutralité, en contradiction avec les lois internationales. Tandis, par conséquent, que d'une façon générale, dans le conflit actuel, une partie accuse et l'autre nie, et que, par suite, le Saint-Siège ne pouvant faire la lumière au moyen d'une enquête se trouve dans l'impossibilité de se prononcer, le chancelier allemand, dans le cas présent, reconnaissait lui-même que, par l'invasion de la Belgique, il commettait une violation de la neutralité contraire aux lois internationales, encore qu'il la présentât comme légitimée par des nécessités militaires. Il en résulte que l'invasion de la Belgique se trouve directement comprise dans les paroles de l'allocution consitoriale du 22 janvier dernier par lesquelles le Saint-Père réprouvait hautement toute injustice, de quelque côté et pour quelque motif qu'elle pût avoir été commise.

"Il est vrai que sur ces entrefaites l'Allemagne publiait certains documents de l'état-major belge par lesquels elle se proposait de montrer que, antérieurement à la guerre, la Belgique avait manqué aux devoirs de sa neutralité, laquelle, par conséquent, n'existait plus au moment de l'invasion. Il n'appartenait pas au Saint-Siège de trancher cette question historique, et cette solution n'était pas nécessaire à son but, puisque, même en admettant le point de vue allemand, il resterait toujours vrai que l'Allemagne, suivant l'aveu du chancelier lui-même, pénétra sur le territoire belge avec la conscience d'en violer la neutralité et, par suite, de commettre une injustice. Et cela suffit pour que pareille action doive être considérée comme directement comprise dans l'allocution pontificale."

LE MASSACRE DES PRETRES EN BELGIQUE

Son Eminence le cardinal Mercier et Sa Grandeur Mgr Heylen, évêque de Namur, ont, quelques mois après le début de la guerre, dressé contre la barbarie allemande un terrible acte d'accusation. Avec une précision stupéfiante, donnant les noms, les circonstances de lieux et de temps, ils accusaient l'armée allemande d'avoir assassiné nombre de prêtres du clergé belge et d'en avoir torturé encore un plus grand nombre. Ces accusations des deux vénérables prélats belges n'ont pas été sans soulever de fortes protestations au sein des catholiques allemands et autrichiens. Protester était peine perdue. On ne pouvait répondre aux accusateurs que par des faits, que par une enquête sérieuse qui prouverait qu'on accusait à faux. Cette enquête vient d'avoir lieu. Elle a été faite sur les lieux en Belgique, à la demande du cardinal Pffl de Vienne, par des ecclésiastiques autrichiens. Ces prêtres autrichiens ont visité la Belgique et mené une sérieuse et complète enquête sur la conduite du clergé belge durant l'invasion allemande. Ils ont entassé, accumulé les documents. Ils ont même atteint à la surabondance de preuves. Ils en sont finalement venus à la conclusion que CINQUANTE PRETRES ONT ETE TUES, que plus de DEUX CENTS ONT ETE GRAVEMENT MALTRAITES par les Allemands, et que, dans chaque cas particulier, le traitement a été absolument INDIGNE. En somme, cette enquête de prêtres autrichiens menée sur les lieux mêmes des crimes de la soldatesque allemande est une REFUTATION COMPLETE et une CONDAMNATION DE LA VERSION OFFICIELLE ALLEMANDE antérieure.

SAGE AVIS A LA PRESSE LAIQUE

En commentaire à la lettre du cardinal secrétaire d'Etat au représentant de la Belgique, dont nos lecteurs trouveront la maitresse partie citée plus haut, l'**Osservatore Romano** donne à la presse laïque du monde entier le sage avis suivant:

"Pendant plusieurs mois, nous avons dû entendre des commentaires aussi irrespectueux qu'injustes, même parfois dans les journaux catholiques, sur la prétendue indifférence du Saint-Siège pour la Belgique...... (Ici est soulignée l'importance de la lettre du cardinal.) ...La morale de tout cela est que le silence discret et modeste du Saint-Siège sur l'oeuvre qu'il exerce constamment pour le bien de l'humanité ne doit jamais être un motif pour douter de son action. Il faut toujours avoir pleine et illimitée confiance dans la sollicitude paternelle et la charité du Vicaire de Jésus-Christ. Les ennemis de l'Eglise sont toujours prêts à la nier, mais on ne comprendrait pas que la confiance puisse être ébranlée dans ceux qui se proclament fils dévoués de l'Eglise et de son chef."

Souhaitons que ce conseil porte ses fruits non-seulement dans notre ancienne mère patrie où des catholiques français ont osé douter de l'impartialité du Saint-Siège, mais aussi au Canada où l'on n'a pas craint de supposer à Sa Sainteté Benoit XV des sympathies allemandes.

PROTEGEONS LA JEUNESSE

Les ligues pour la protection de l'enfance s'occupent presque exclusivement des enfants pauvres; elles les distinguent en enfants négligés et en enfants compromis ou menacés. Dans les classes plus aisées on trouve rarement des enfants négligés: mais compromis ou menacés ne le sont-ils pas tous, parce que ce sont encore des enfants et non des hommes expérimentés? parce que disposés à se laisser influencer et prêts à imiter le mal autant que le bien qu'ils voient faire. Et les enfants ne sont pas seulement menacés par ces gens mal intentionnés, qui, de propos délibéré cherchent à corrompre les âmes des petits par leurs paroles ou par leurs écrits, mais aussi par tous ceux qui, par inattention, imprudence ou manque de prévoyance, n'ont pas d'égards pour les enfants dans leurs paroles ou dans leurs actes en présence de ceux-ci.

Il n'est pas besoin de le démontrer théoriquement, nous le savons tous par le souvenir de mille exemples de notre jeunesse, comment l'âme de l'enfant est susceptible pour les impressions qu'il reçoit de son entourage. Et de cette susceptibilité nait pour les adultes le devoir de peser leurs paroles avant de les prononcer devant les enfants. Malheureusement on voit souvent ce devoir négligé impardonnablement par de braves gens et auxquels on ne peut pas dénier de l'intelligence! Quelles conversations ne peuvent écouter les oreilles attentives des enfants, descriptions de familles malheureuses, histoires d'amour et de mariage, commérages de domestiques les plus incroyables, explications de maladies et d'opérations, rapports de pièces de théâtres légères et immorales... Bien des gens s'excusent en disant:

"Les enfants ne comprennent pas tout!" Je ne sais pas si vraiment ils pensent ainsi; mais, nous autres soyons plus clairvoyants. Nous le savons par expérience — et maint "enfant terrible" nous le prouve péremptoirement — les enfants écoutent attentivement les paroles des grandes personnes et réfléchissent souvent plus profondément sur leur signification que ceux-mêmes qui les prononcent. Et le fait même, que les petits ne comprennent pas ou qu'ils comprennent imparfaitement ce que nous disons, renferme pour eux un grand danger. En effet leur imagination se forge alors toutes espèces d'idées les unes plus insensées que les autres, et le plus souvent il manque à ces enfants une mère intelligente et patiente qui, à force de bonté et de fermeté, parvient à mettre un peu d'ordre dans ce tourbillon de folies.

Evitons donc, dans notre conversation avec des gens adultes, toute parole inutile qui pourrait devenir nuisible pour les enfants qui sont auprès de nous et qui nous écoutent avec avidité. Allons plus loin même dans la bonne voie et mêlons à notre langage des mots utiles et édifiants qui seront autant de stimulants pour pousser les petits dans le chemin du bien et du devoir. La parole d'une personne étrangère surtout fait impression et marque son empreinte dans les jeunes cerveaux du moins lorsqu'ils ne saisissent pas l'intention qui les fait prononcer. De grâce, n'oublions jamais la force dont nous disposons ainsi envers les enfants et n'omettons jamais de semer le bon grain dans les jeunes coeurs.

"La Semaine d'Averbode."

LE RETOUR DU BAL

Deux jeunes filles insistent auprès de leur mère pour aller au bal: la mère sent qu'elle doit refuser, et elle refuse; elle refuse avec d'autant plus de raison, qu'un peu souffrante, elle ne peut les accompagner elle-même.

Les jeunes filles insistent encore, elles pleurent; la mère, — oh! si elle avait regardé son crucifix! oh! si elle eût été plus sérieusement chrétienne! — la mère consent, et elle les confie à une amie qui y menait ses propres filles.

—Couche-toi, mère, va, nous serons sages, dirent-elles en l'embrassant; laisse la porte ouverte, pour ne pas te lever quand nous reviendrons.

On partit, et l'on dansa...

La mère se mit au lit, mais ne put dormir — les mères dorment difficilement quand leurs enfants sont loin du toit, et celle-ci songeait à ses chères absentes.

Etait-ce seulement l'affection et l'inquiétude qui la tenaient éveillée, n'y avait-il pas un peu de remords? Et eut-elle la pensée de recommander à Dieu ces âmes, qu'elle avait lâchement abandonnées, et de demander pardon pour sa faiblesse?

Tout à coup elle se rappelle qu'elle a fermé la porte comme à l'ordinaire, et qu'elle peut être endormie au retour de ses enfants: elle se lève. Hélas! dans l'obscurité, la pauvre mère fait un faux pas; elle glisse; elle trébuche au moment où elle se penche pour ouvrir, et tombe, la tempe frappant le mur, tuée sur le coup.

Le bal continuait; elles riaient, joyeuses, les folles jeunes filles!

Vient cependant l'heure du retour; il est quatre heures du matin; la porte de la maison est fermée, elles sonnent, elles frappent, elles sonnent encore. Rien. Elles s'émeuvent, et elles ont peur.

Force est de recourir à un serrurier, et la porte qui a cédé s'ouvre avec peine; il y a un obstacle qui la retient.

Ce sont elles, les malheureuses enfants, elles qui poussent l'obstacle... et à la lueur de la lampe tenue par l'ouvrier, elles voient ensanglanté le cadavre de leur mère!

Le lendemain, une foule nombreuse se pressait aux funérailles.

Pauvres enfants! disait cette foule en voyant le désespoir des jeunes filles.

Pauvre mère! disaient les anges en voyant la mère tremblante au tribunal de Dieu.

LES LECTEURS DE ROMANS

Pourquoi interdire aux jeunes personnes la lecture des romans?

Ecoutez M. René Bazin: "Je crois que le roman par sa nature est destiné à ceux-là seuls qui ne sont pas au début de la vie. Et j'en aperçois deux raisons. La première c'est qu'il est une oeuvre destinée à peindre les hommes tels qu'ils sont; la seconde, c'est qu'il constitue une oeuvre d'art extrêmement perplexe." Il ne s'agit pas de mauvais romans, c'est évident. Et plus loin l'auteur résume sa pensée en une formule que tous devraient retenir: "Le roman de la vie vraie n'est pas fait pour ceux qui n'ont pas vécu." (Conférence faite à Paris, le 20 mars 1900.)

Trop souvent, hélas! il nous fait peine de le constater, les parents sont les meilleurs agents de propagation des mauvaises lecturs.

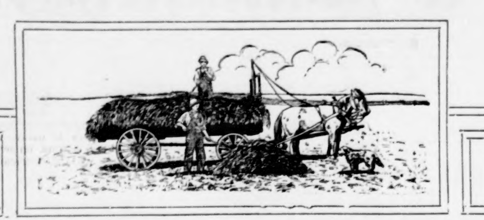
Deux faits à l'appui de notre assertion. Le premier est rapporté par la revue **Le Clergé et la Presse.**

Une mère de famille, en chemin de fer, lit une brochure immorale. A côté d'elle est son fils âgé de 13 ans à qui elle passe le livre, quand sa lecture est terminée. L'abbé s'étonne. "Je n'avais point réfléchi", dit la mère.

Il y a quelques années, un prêtre voyageait avec un monsieur et une dame. Le monsieur achète un journal, la dame un roman à proscrire en vertu de la morale chrétienne. La lecture finie, la femme tire de son réticule un chapelet qu'elle récit dévotement.

Quelle inconséquence!

Autour de la Ferme



LA CONSOMMATION DU FROMAGE AU CANADA

La consommation du fromage au Canada est très faible quand on la compare à celle des pays européens; elle ne dépasse peut-être pas trois livres par tête et par an. Au Royaume-Uni, la consommation annuelle par tête est estimée à 13 livres. Beaucoup de gens s'imaginent que le fromage est indigeste, qu'il cause la constipation; c'est peut-être parce qu'une bonne partie du fromage mangé dans ce pays n'est pas mûr; c'est peut-être parce qu'on l'ajoute à un repas qui contient déjà une quantité suffisante de protéine.

Le fromage est destiné à remplacer la viande; il ne devrait donc pas être ajouté à un menu dont la viande forme le plat principal. Livre pour livre, le fromage a près du double de la valeur alimentaire du boeuf de composition moyenne; il contient au moins 25 pour cent de matières nutritives de plus que la partie comestible du meilleur steak de sirloin. Etant donné la haute valeur nutritive du fromage, et son prix faible, par comparaison au prix de la viande, il semble donc que, pour beaucoup de raisons, l'on devrait encourager la consommation de cet aliment. Jusqu'à ces derniers temps, le commerce local du fromage a été si faible que les fabricants et les marchands de gros n'y ont donné que très peu d'attention. Règle générale, le marchand de détail n'est pas un bon juge de fromage; il ne connaît pas assez les changements qui s'y produisent pour pouvoir en contrôler et développer ainsi ses meilleures qualités, et retenir ces qualités lorsqu'elles se sont développées. C'est là un fait important lorsque l'on considère que les fromages ne sont que partiellement mûris ou affinés lorsqu'ils sont vendus par le fabricant; disons également que le fabricant a assez souvent l'habitude d'envoyer aux marchands de détail, les fromages qui ne sont pas assez bons pour le commerce d'exportation. Ce n'est peut-être pas un mal sans mélange, car il protège la réputation de nos fromages sur les marchés principaux, mais c'est sans aucun doute un des facteurs qui ont empêché le développement de la consommation du fromage au pays même.

Le fromage fabriqué au commencement de l'été et qui est mûri au froid, — c'est-à-dire qui n'est pas exposé à une température de plus de 60 degrés F. — sera, à condition qu'il soit bien fait, en bon état pour être consommé l'hiver suivant, et, sous un bon traitement, il s'améliorera pendant un an ou plus.

Le fromage mûri au froid ne devra pas être placé en chambre froide; c'est à une température de 60 degrés qu'il développera ses meilleures qualités. En raison de la sécheresse du climat au Canada, et particulièrement de l'atmosphère sèche des magasins et des maisons pendant les mois d'hiver, la surface d'un fromage sèche rapidement et prend un goût désagréable, et il se produit donc beaucoup de perte en sus de la perte de poids. C'est là un fait qui a beaucoup nui à la vente et à la consommation du fromage. Il y a un remède; c'est de conserver le fromage dans un récipient presque imperméable à l'air, et ainsi de prévenir l'évaporation de l'humidité. La moisissure se développera plus rapidement si le récipient est tout à fait imperméable à l'air.

Un bon poids pour la vente du fromage en détail est d'environ dix livres par fromage; lorsque l'on se sert de fromage de ce genre, la meileure méthode est de couper le fromage en deux parties, et de faire tremper la partie coupée dans de la cire de parafine tandis que l'on mange l'autre moitié; cette opération a pour résultat de retenir l'humidité. Tous les fromages qui sont dans le commerce devraient être traités avec de la cire de paraffine avant d'être vendus. Cette opération empêche la perte de poids et empêche l'humidité de s'évaporer, en même temps qu'elle conserve au fromage sa texture homogène et souple.

Les fromageries canadiennes peuvent trouver un bon débouché pour leurs produits sur les marchés locaux; qu'elles fassent des fromages de grosseur convenable, et qu'elles les fassent bien mûrir avant de les mettre sur ls marchés.

LE MARCHE

BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—

Premier choix	$7.00 à $7.25
Bon choix	$6.25 à $6.75
"Feeders"	$6.00 à $6.35
"Stockers"	$5.50 à $6.00
Moyens	$4.75 à $5.50

Taureaux—

Premier choix	$5.00 à $5.25
Moyens	$4.50 à $4.75
Légers	$4.00 à $4.25

Boeufs—(Oxen)

Premier choix	$6.00 à $6.25
Bon	$4.75 à $5.25
Moyens	$3.50 à $4.00

Vaches—

Bon choix	$5.60 à $6.00
Bon	$5.00 à $5.25
Ordinaires	$4.25 à $4.50
Conserve	$3.00 à $3.50

Génisses—

Premier choix	$6.00 à $6.25
Bon choix	$5.50 à $5.85
Bon	$4.75 à $5.25
"Stockers"	$5.00 à $5.50

Veaux—

Choix	$6.50 à $6.75
Lourdes	$5.50 à $6.00

Cochons—

De choix	$7.85
Légers	$6.00
Truies grasses	$6.00
Truies maigres	$4.00 à $4.50

LES PRODUITS

Prix du gros

Fin de la semaine dernière

Oeufs—

Frais pondus	15-18

Beurre—

Crêmerie	25-26
Ferme (dairy)	18-21

Saindoux—

En briques	13½
Chaudière (50)	$6.88
Seau (20)	$2.82
Caisse (5)	$8.62
Caisse (3)	$8.10

Fromage—

Nouveau	16½
Twins	17½
Vieux	22
Manitoba	15 à 16½

Viandes préparées—

Boeuf	12-12½
Veau	14
Mouton	16½-17
Porc	11

Viandes cuites—

Jambon	15-18
Bacon	19-21
Epaule	12½
Porc salé (baril)	$22.00
Bologne	.10
Saucisse de porc	.10

Volailles—

Coqs	08
Poulets	.09
Dindes	.12
Canards	.09
Oies	.09

Alimentation—

Son (tonne)	$25
Gru	$26

Sucre—

Extra, garanti	$6.95

Foin et fourrage—

Manitoba, naturel	$20
No 2	$18
No 3	$16
Sauvage, No 1	$14
Sauvage, No 2	$12
Sauvage, No 3	$11
Blé, No. 4, la tonne	30-31
Avoine, le boisseau	.65
Avoine cassée	$40
Blé d'inde à vaches (la tonne)	$34

Fleur—

Best Patents	$7.00
Bakers	$6.50
Clears	$5.60
XXXX	$4.50

Peaux—

Gelées	12—12½
Brutes, No 1	.05
Brutes, No 2	.04
Laine: rude	16—18

LES GRAINS

Blé—

No 1 nord	132½
No 2 nord	131
No 3 nord	128
No 4	118

Avoines—

No 2 C W	.57
No 3 C W	.57
Extra No 1 fourrage	.57
No 1 fourrage	.56
No 2 fourrage	.53

Orge—

No 3	.67
No 4	.63
Rejeté	.57
Fourrage	.57

Lin—

No 1 N W C	.145
No 2 C W	.142

CONTRE LES GAZ ASPHYXIANTS

Les Russes emploient un procédé simple et efficace

Ces cultivateurs et ces éleveurs qui ont le bonheur d'avoir une quantité satisfaisante d'animaux reproducteurs, et particulièrement de bonnes vaches de bonne lignée, pour former les bases de troupaux futurs, qui prennent soin de ces animaux, et qui restent dans les rangs des producteurs de bétail, se trouveront, en quelques années, parmi les citoyens les plus prospères de ce continent; la valeur de leurs troupeaux croîtra sans cesse, la fertilité de leurs terres s'accroîtra, et leur compte de banque augmentera graduellement avec la valeur de leur bétail et de leurs récoltes.

FERME EXPERIMENTALE DE BRANDON

Expérience sur l'engraissement des boeufs

La ferme expérimentale de Brandon, Man., vient de conclure une expérience d'un intérêt exceptionnel sur l'engraissement des boeufs. Deux wagons de boeufs ont été achetés l'automne dernier dans les cours à bestiaux de Winnipeg à raison de 6 centins la livre. Les frais et la perte de poids encourus jusqu'au 13 novembre 1914, jour du commencement de l'expérience, ont fait monter le prix à $6.46½ les 100 livres. L'expérience a duré 191 jours, jusqu'au 24 mai 1915. Les boeufs ont été divisés en quatre groupes aussi égaux que possible au point de vue du poids et de la qualité. Deux groupes ont été logés dans des loges (box stalls) et deux ont été hivernés dehors avec un hangar ouvert pour tout abri. L'un des groupes tenus en stabulation recevait comme gros fourrage de la paille et du maïs ensilé; l'autre a reçu d'abord du foin d'avoine verte et plus tard du foin d'herbes mélangées. L'un des groupes tenus en plein air a reçu, comme gros fourrage, de la luzerne et l'autre de l'avoine verte et du foin mélangé, de même que le deuxième groupe tenu en stabulation. Tous les quatre groupes ont reçu la même ration de grain. Cette ration, commençant avec deux livres d'avoine concassée par jour, a été portée graduellement à huit livres par jour et elle est restée à cette dernière quantité pendant la plus grande partie de l'hiver. Pour la fin de l'engraissement, on a donné une ration de maïs, d'orge et d'avoine qui a été graduellement portée jusqu'à la quantité de 14 livres par jour.

Voici les prix auxquels les fourrages employés dans l'engraissement ont été comptés:—

Avoine	$ .60	le boisseau
Orge	.70	"
Maïs	.86	"
Foin (avoine verte)	10.00	la tonne
Foin (herbes mélangées)	10.00	"
Foin (luzerne)	12.00	"
Paille d'avoine et d'orge	2.00	"
Maïs ensilé	3.00	"

Stabulation en plein air

Comme l'un des groupes hivernés dans l'étable recevait exactement la même nouriture que l'un des groupes hivernés en plein air, il est possible d'établir une comparaison directe entre les deux méthodes. Voici quelques-uns des chiffres obtenus:—

	Groupe 1, intérieur	Groupe 2, extérieur
Première pesée, moyenne par tête, 13 novembre 1914	896.8 liv.	897.4 liv.
Dernière pesée, moyenne par tête, 24 mai -915	1,258.8 "	1,211,5 "
Accroissement de poids en 191 jours, moyenne	362. "	314.1 "
Accroissement par jour, moyenne	1.89 "	1.64 "
Prix moyen par boeuf à $6.46½ les 100 livres	$57.98	$58.02
Prix moyen de la nourriture par boeuf	39.04	39.04
Prix moyen total par boeuf	97.02	97.06
Prix moyen de vente à $8.75 les 100 livres, moins 5 pour cent de perte de poids	104.64	100.70
Prix moyen (main-d'oeuvre et valeur du fumier non comptées)	7.62	3.64
Prix moyen de 100 livres de viande produite	10.06	12.43

On voit par les chiffres qui précèdent que la méthode d'engraissement la plus avantageuse pour les bêtes à cornes est de les tenir sous un abri chaud. La paille et l'ensilage coûtent moins cher que le foin. Nous voyons qu'un mélange de maïs ensilé et de paille donne d'aussi bons résultats dans l'engraissement que le foin seul. Or, puisque l'on peut obtenir une plus forte production de maïs à l'acre que tout autre fourrage, il semble que l'on pourait réduire le prix de revient de la viande de boeuf en cultivant cette récolte.

Paille et ensilage comparés au foin

Nous nous sommes servis des deux groupes engraissés à l'étable pour faire cette comparaison. Voici les résultats obtenus:—

	Groupe 1, foin	Groupe 2, paille et ensilage
Première pesée, moyenne par tête, 13 novembre 1914	896.8 liv.	900.5 liv.
Dernière pesée moyenne par tête, 24 mai 1915	1,258.8 "	1,220. "
Accroissement de paids en 191 jours, moyenne	362. "	319.5 "
Accroissement par jour, moyenne	1.9 "	1.67 "
Prix moyen par boeuf à $6.46½ les 100 livres	$57.98	$58.22
Prix moyen de la nourriture par boeuf	37.04	35.31
Prix moyen total par boeuf	97.02	93.53
Prix moyen de vente à $8.75 les 100 livres, moins 5 pour cent de perte de poids	104.64	101.41
Prix moyen (main-d'oeuvre et valeur du fumier non comptées)	7.62	7.88
Prix moyen de 100 livres de viande produite	10.06	11.05

On voit que les boeufs engraissés à la paille et à l'ensilage n'ont pas produit autant de viande que ceux qui étaient engraissés au foin. D'autre part, le profit par boeuf a été plus considérable parce que la nourriture coûtait moins cher.

Foin comparé à la luzerne

Nous nous sommes servis des deux groupes qui étaient engraissés en plein air pour faire l'essai des sortes ordinaires de foin et de luzerne. Le groupe No. 3 a reçu du foin vert d'avoine pendant une partie du temps et un mélange de mil et de ray-grass de l'ouest pendant le reste de la période. Le No. 4 n'a reçu, en fait de gros fourrage, que de la luzerne. Voici les résultats:—

	Groupe 3, foin	Groupe 4, luzerne
Première pesée, moyenne par tête, 13 novembre 1914	897.4 liv.	890.6 liv.
Dernière pesée, moyenne par tête, 24 mai 1915	1,211.5 "	1,219.5 "
Accroissement de poids en 191 jours, moyenne	314.1 "	328.9 "
Accroissement par jour, moyenne	1.64 "	1.72 "
Prix moyen par boeuf à $6.46½ les 100 livres	$58.02	$58.58
Prix moyen de la nourriture par boeuf	39.04	39.73
Prix moyen total par boeuf	97.06	97.31
Prix moyen de vente à $8.75 les 100 livres, moins 5 pour cent de perte de poids	100.70	101.37
Prix moyen (main-d'oeuvre et valeur du fumier non comptées)	3.64	4.06
Prix moyen de 100 livres de viande produite	12.43	12.08

On voit que les boeufs nourris à la luzerne exigent une quantité moins considérable de fourrage par jour. Ils ont produit un peu plus de viande et ont donné un peu plus de bénéfices, quoique la luzerne eut été comptée à un prix plus élevé par tonne. C'est donc la luzerne qui a donné les meilleurs résultats.

LES MASSACRES D'ARMENIE

Neuf mille femems et enfants sont fusillés

Paris, 7. — M. Varazdate, membre du comité du parti social démocrate arménien, écrivant à "l'Humanité", dit que les Turcs, après avoir massacré tous les hommes de la région de Bitlis (Arménie turque), ont réuni 9,000 femmes et enfants, les ont conduits sur les rives du Tigre, où ils les ont fusillés, puis ont jeté leurs corps dans le fleuve.

Cette nouvelle n'a pas été confirmée.

La population arménienne de Dilicie, dans le village turc d'Adana, a été également persécutée, si l'on en croit le même comité.

Plus de 40,000 personnes ont déjà péri, et l'on craint que les Arméniens de Moncke et de Diarbekr, dans le Kurdestan, n'aient été massacrés.

Vingt membres du parti social démocratique arménien, ajoute M. Varzadate, ont été condamnés et pendus en public à Constantinople, sous l'inculpation de vouloir établir l'indépendance de l'Arménie.

LE DOSSIER DES CRIMES ALLEMANDS

La commission d'enquête française a remis à M. Viviani son rapport final et tous les documents prouvant les atrocités auxquelles se sont livrés les soldats allemands. — Officiers et soldats boches ont rivalisé de cruauté.

Paris, 4. — La commission présidée par M. Payelle, président de la cour des comptes, a présenté à M. Viviani, le rapport final de son enquête sur les actes commis par les soldats allemands en violation du droit des gens.

Ce rapport contient 12,000 mots et donne en détail les preuves recueillies par la commission, sur l'emploi qu'ont fait les troupes allemandes de prisonniers militaires et civils en guise de boucliers contre le feu des troupes françaises; sur l'usage, par les troupes du kaiser, de cartouches dont les balles avaient été retournées dans le but de causer de plus graves blessures et de balles déformées ou ouvertes dans le même but.

Le rapport cite ensuite les ordres du jour donnés par le général Stenger, commandant de la 58e brigade allemande, recommandant à ses soldats d'achever les blessés et de ne plus faire de prisonniers. Les preuves confirmant l'émission et la mise en circulation de cet ordre du jour, ont été fournis par des soldats allemands appartenant au 112e et 142e régiments, actuellement prisonniers en France. Le rapport contient aussi des preuves du massacre de soldats franais dû à cet ordre, ainsi que du massacre de blessés après la bataille de Fethe, en Belgique. Il présente les déclarations d'un grand nombre de soldats qui ont déclaré individuellement avoir vu leurs camarades blessés achevés d'un coup de fusil, de revolver, de baïonnette ou de crosse par des soldats, des sous-officiers et des officiers allemands. Quelques-uns des témoins ont déclaré qu'eux-mêmes étant blessés, avaient été l'objet d'agression semblable et y avaient survécu.

Le rapport parle longuement des traitements inhumains que les Allemands font subir à leurs prisonniers de guerre, traitements dont les preuves sont fournies par leurs victimes elles-mêmes. Un grand nombre de prisonniers de guerre ont été fusillés alors que beaucoup d'autres ont eu le crâne brisé à coups de crosse. A Saint-Dié, 30 prisonniers français furent assassinés de cette manière par les troupes bavaroises. La preuve en est fournie par cinq hommes qui ont été témoins de ces exécutions.

D'autres hommes déposèrent devant la commission qu'ils avaient trouvé les cadavres de six hommes et d'un caporal, composant une patrouille française. Ces cadavres avaient les mains attachées derrière le dos et avaient été tués à coups de fusil.

Le rapport se termine par plusieurs pages de preuves concernant le bombardement d'ambulances françaises par les Allemands; l'attaque de brancardiers et la capture de médecins militaires. Il y est déclaré qu'en quelques cas, des médecins-majors ont été arrêtés par des médecins allemands, et envoyés sur l'arrière pour être internés.

Le rapport cite plusieurs cas où les blessés allemands, secourus par des soldats français, en ont profité pour tuer ceux qui leur portaient secours.

LA PRISE DE LUBLIN

Elle a coûté 70,000 hommes aux armées autrichiennes

Genève, 4. — La "Tribune" publie la dépêche suivante, de son correspondant à Innsbruck:

"La prise de Lublin a coûté 70,000 homes tués, blessés ou prisonniers, au général Woyrsch. A sept kilomètres de Lublin, les Russes continuent une lutte acharnée, disputant chaque pouce de terrain couvrant leur retraite.

"Dans une avance de 12 kilomètres, par sept corps d'armée, le maréchal von Mackensen a perdu 35,000 homems.

"L'armée massée entre Lowicz et Ostrowiec, a commencé son mouvement en avant, vers Ivangorod et Novo Alexandria que les Russes auraient partiellement évacués depuis la nuit de vendredi,disent les Allemands.

"epuis le 23 juillet, les Allemands auraient dirigé vers Varsovie, plus de 100 trains de munitions, venant de Radom et de Lodz.

"Les Russes qui menèrent l'attaque au sud de Przasnysz ont tué 5,000 hommes, blessé 8,000 et fait 1,300 prisonniers appartenant au 8e corps allemand.

A SAINTE-ANNE DES CHENES

MM. L.-P. Gagnon et Marius Benoit sont allés passer le reste de leurs vacances à Sainte-Anne des Chênes.

COUVENT DE SAINT-NORBERT

La réouverture des classes au couvent de Saint-Norbert se fera le 17 août prochain.

PIQUE-NIQUE

Samedi le 14 août aura lieu à Saint-Norbert un pique-nique en l'honneur de l'installation du nouveau propriétaire de la maison de pension de M. Lamoureux. Le pique-nique aura lieu sur la place même. Il y aura rafraîchissements, thé, crême à la glace, etc.

La fidélité aux grâces de Dieu est le devoir essentiel du chrétien,. Un apôtre a trahi, un disciple est devenu apôtre.

EN PROVINCE

PRESSANT APPEL

C'est aux Comités paroissiaux que nous l'adressons.

Monsieur l'abbé Corbeil écrit de Montréal qu'une centaine de Canadiens-français partiront par l'excursion du 19 août prochain pour venir travailler aux moissons. Les uns ont peu d'argent et comptent s'établir sur des concessions gratuites. Les autres ont un peu plus d'argent et pourraient s'établir sur des terres dans nos paroisses, si on leur offre des marchés avantageux.

C'est le temps de récolter ce que nos agents ont semé avec assez de peine; prêtons notre concours.

Nos paroisses canadiennes-françaises auront certainement besoin de main-d'oeuvre. Pourquoi ne pas centraliser nos efforts et garder ces recrues au milieu de nous.

Pour cela qu'un ou deux hommes dans chaque paroisse s'assurent de l'emploi à donner, et nous écrivent ou écrivent à M. Cardinal au bureau d'immigration.

"Ici nous avons besoin de tant de travailleurs", — ajoutant autant que possible le salaire qui est offert.

Ce n'est pas un effort considérable pour chacun, et si on veut bien le faire, on gardera bon nombre de colons qui autrement prendront le chemin de l'Ouest.

Nous ne voulons pas être égoïstes, certes, mais nous croyons qu'il y a lieu de penser un peu à nous-mêmes, car les nôtres de l'Ouest ont été jusqu'ici plus actifs que nous.

Ne vous fiez pas que votre voisin va donner une information, c'est le bon moyen d'en avoir aucune au centre, mais donnez-la vous-même. Dans tous les cas que chaque paroisse s'assure que la besogne a été faite.

Au nom de nos intérêts les plus chers, soyons actifs!

Une autre excursion est annoncée pour le 21 septembre, celle-là composée surtout de visiteurs. Notre récolte est splendide. Sachons faire bonne figure au nom de l'avenir!

SAINT-GEORGES

Mlle Cordiie Martel est de retour d'une promenade à Saint-Boniface.

* * *

MM. A. Gagné et I. Lavoie, deux étudiants au Petit Séminaire, ont passé quelques jours au presbytère.

* * *

Mlle Vandal et une de ses amies de Saint-Boniface étaient en promenade chez M. Philibert Vinet.

* * *

M. Ozias Dupont, cultivateur, a été choisi à l'unanimité comme commissaire de notre école. M. Dupont commence son troisième terme de commissaire. C'est dire que par le passé M. Dupont a fait honneur à sa charge.

* * *

La récolte sera de beaucoup meilleure cette année que l'an dernier. Le rendement du foin est supérieur et les patates et le grain promettent beaucoup.

* * *

Nous sommes en pleine lutte électorale. On nous promet qu'après les élections les chutes "partiront". Pensez donc! partir après être demeurées si longtemps parmi nous! Tout de même, bon voyage qu'on leur souhaite.

LE PAS

MM. S. Landry et Fréchette sont allés sur la rivière Carotte pour faire du foin. Celui-ci était en ville aujourd'hui et dit que l'inondation n'a pas encore affecté l'endroit où ils se trouvent.

* * *

La rivière Saskatchewan monte graduellement; elle a monté de 12 pouces en huit jours.

* * *

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un roulement lointain du tonnerre se fit entendre; c'était la première fois qu'il tonnait au Pas cette année.

* * *

M. Harry Easton, un Anglais bien connu ici, s'est noyé dans la rivière Saskatchewan à 30 milles d'ici. Etant en canot à gazoline et voulant approcher du bateau à vapeur de la Ross Navigation Co., alors en mouvement, le vapeur frappa le canot à gazoline de travers et le renversa complètement, le canot passa complètement endessous du vapeur et ne reparut à la surface qu'un quart de mille plus loin dans le milieu de la rivière. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

* * *

M. D. Boileau, dont le terrain situé à l'embouchure de la rivière Carotte est inondé en ce moment, dit que la terre qu'il a sorti du puits qu'il a creusé, à 12 pieds de profondeur, est de la même qualité que celle du dessus, et que les grains poussent aussi bien que sur le sol de surface, à cette profondeur; il a trouvé des corps d'arbres, sans doute déposés là par les eaux. Douze pieds de profondeur d'une alluvion d'une richesse inouie, voilà la sorte de terre qui entoure Le Pas. Le Gouvernement trouvera-t-il un moyen de pouvoir donner aux cultivateurs ces terrains qui se montent à plusieurs milliers d'acres, d'une richesse sans pareille, sans qu'ils aient à craindre les inondations qui peuvent survenir? Il pourrait peut-être y arriver en baissant le niveau de la rivière Saskatchewan; il y a lieu d'espérer, car il paraîtrait qu'en ce moment des ingénieurs travaillent à prendre les différents niveaux de la rivière.

Le Gouvernement, en baissant le niveau de la rivière Saskatchewan, ouvrirait à la colonisation, non seulement une étendue immense de terrain d'une richesse incomparable, mais donnerait à la colonisation un pays très approprié à la culture. La température de l'été est excellente pour la végétation, les gelées hâtives du mois d'août, telles qu'il y en a dans le sud-est de la province de la Saskatchewan, sont inconnues (Il faut mentionner ici toutefois que dans les endroits encore tout en "muskeg", c'est-à-dire tout couverts de mousses, il y a des gelées blanches très souvent, et personne ne s'en étonne ici, car tout le monde sait que le "muskeg" ne dégèle qu'une fois le bois défriché, mais dans cet article nous ne parlons que du terrain cultivable ou en culture.) Les ouragans sont encore plus rares, la grêle n'a encore jamais tombée pour causer des dégâts. Des essais de la culture du blé faits à l'école industrielle indienne de Big Eddy démontrent une végétation luxuriante: des échantillons de blé, d'avoine et d'orge étaient apportés en ville vers le 15 de juillet: les blés étaient épiés et déjà fort avancés. Ces grains avaient été ensemencés sur du terrain défriché le printemps dernier. La fertilité du sol dans les alentours du Pas est extraordinaire et comme il a déjà été maintes fois mentionnés, tous les jardinages poussent très facilement.

* * *

M. Hudon, gérant pour la Hudson Bay Co. à Red Earth, a environ trente milles du Pas, apportait en ville, ces jours derniers, un splendide échantillon de foin de mil.

SAINT-NORBERT

Mlles Anna et Lea Champagne sont allées passer leurs vacances à Binscarth, chez leur oncle M. Alfred Lemay.

* * *

M. Emile Delisle est à se faire construire une boulangerie qui sera finie dans quelques semaines. Nous avons grand hâte de goûter de son bon pain!

* * *

Mlles F. Thornton et Coates, étudiantes au Collège Agricole, rendirent visite dimanche dernier à quelques amis de Saint-Norbert.

* * *

Il nous fait grand plaisir d'apprendre à nos lecteurs que les élèves du Couvent qui se sont présentées pour leurs examens d' "entrance" et des diplômes ont réussi. De plus, toutes celles du 10e grade ont passé avec honneur. Nous remercions et félicitons les Révérendes Soeurs qui, chaque année, par leur infatigable dévouement, ne cessent d'inculquer dans l'âme des jeunes filles confiées à leur grade la science divine comme la science profane.

Naissance. — A M. et Mme Alphonse Champagne (Franciscea Baril), un fils.

A. M. et Mme Joseph Bohémier (Délima Duchesneau), une fille.

Pauvre Lierre.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Nous avons le plaisir d'annoncer le retour de notre bon et dévoué vicaire, M. l'abbé J.-A. Chevalier, après deux longs mois d'absence passés dans sa famille, dans la province de Québec. M. l'abbé a essayé de vivre sous le cilmat natal, mais heureusement pour nous, ses forces ont diminué un peu là-bas, ce qui nous vaut la joie de le voir revenir se dévouer encore auprès des paroissiens de Sainte-Anne. Puisse l'air salubre de Sainte-Anne lui donner une parfaite guérison! C'est notre voeu bien sincère avec nos meilleurs souhaits de bienvenue.

* * *

Enfin! trois magnifiques cloches nous sont arrivées ces jours derniers. Toujours du nouveau et des progrès dans la belle paroisse de Sainte-Anne! Peut-il en être autrement sous l'habile et sage direction du dévouée et digne curé de cette paroisse, M. l'abbé L.-W. Jubinville. Quand la bénédiction? nous l'ignorons encore. Tout de même, nous sommes anxieux de les entendre carillonner, ces fidèles messagères de nos joies et de nos tristesses.

Un paroissien.

INWOOD

M. U. Cossette, de Wild Rice, N. D., que nous n'avions pas revu depuis deux années, était en visite chez son fils M. W.-U. Cossette, où il a passé au-delà d'une semaine. M. U. Cossette a été très surpris, dit-il, de la prospérité de notre place.

* * *

M. G. Cardon, de Winnipeg, est venu faire une visite en auto chez ses parents d'Inwood.

* * *

M. Chartier, de Saint-Boniface, qui travaillait à l'achèvement de notre presbytère depuis au-delà d'un mois, nous a quitté pour retourner à son foyer. Nous sommes très satisfaits de l'ouvrage magnifique et du goût que M. Chartier a bien voulu porter à cette construction qui est maintenant tout à fait terminée et dont chaque paroissien d'Inwood peut être fier.

* * *

La récolte dans notre arrondissement s'annonce bien belle en général. Si le temps favorable peut se prolonger encore quelques jours, nos bons cultivateurs seront assurée cette année d'une bonne récolte, sinon excellente.

* * *

Nous sommes heureux de voir Mme P. Pepin, de Saint-Adélard, de retour de l'hôpital de Saint-Boniface, où elle a subie une opération qui a très bien réussi. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement complet.

Toinon.

NOTRE-DAME DE LOURDES

M. et Mme Henri Bédard, de Winnipeg, sont au comble de leur joie par la naissance d'un charmant petit garçon, lequel a reçu au baptême les noms de Maurice-Antoine-Gabriel.

Mme O. Bédard, de Saint-Boniface, mère de l'heureux papa, était marraine; M. Ovila Caillier, père de la mère de l'enfant parrain. Nous sommes heureux de savoir que la mère et l'enfant se portent à merveille et formons pour eux les plus sincères souhaits.

Tous se sont réjoui de l'heureux évènement dans un diner auquel assistait notre vénéré curé. Mme O. Bédard a pris congé de ses hôtes le surlendemain de la cérémonie. M. Bédard, père de l'enfant, lui aussi, à son grand regret, a dû laisser ceux qui lui sont chers pour reprendre son travail au C. P. R.

LORETTE

Un nouveau deuil vient de frapper notre paroisse par la mort d'un de ses plus anciens citoyens, M. Auguste Gauthier, enlevé soudainement à l'affection des siens par une hémorragie cérébrale, samedi matin le 31 juillet. Il était âgé de 66 ans.

Une nombreuse famille lui survit: quatre fils, Georges, Emile, Alcide, de Lorette, et Philippe, qui s'est embarqué pour la France il y a quelques semaines; trois filles. Mlle Corinne Gauthier, Mme Alphonse Marcoux et Mme Raphaël Arpin; onze petits-enfants; cinq frères, Ernest et Thomas, de Lorette, Alfred et Edgar, de la Malbaie, et Joseph, de Québec; deux soeurs, Mme Patry, de Montréal, et Mme H. Carré, de la Malbaie.

M. Auguste Gauthier est né à la Baie Saint-Paul le 17 mars 1849. En 1873 il vint se fixer à Saint-Boniface et en 1878 il épousa Mlle Camillia Gendron; alors il s'établit définitivement à Lorette.

M. Auguste Gauthier est un des premiers architectes-entrepreneurs canadien-français qui soient venus au Manitoba à cette époque. On lui doit un grand nombre d'édifices publics et de constructions de tout genre.

L'inhumation a eu lieu lundi le 2 août au cimetière de Lorette, où l'ont précédé déjà plusieurs des siens.

MUNITIONS AMERICAINES

Elles ne forment qu'une infime portion des munitions employées par les alliés

Washington, 4. — Malgré les affirmations de l'Allemagne disant que les Etats-Unis fournissent une grande partie des munitions de guerre employées par les alliés, et contrairement aux rapports de quelques personnes disant que la rapidité avec laquelle les manufacturiers américains fabriquent des munitions prouvent que les Etats-Unis pourraient se préparer en très peu de temps à se livrer avec succès à une guerre défensive, l'enquête conduite par le major-général Wood, commandant le département de l'Est qui a son quartier général à Governor's Island, a déjà démontré l'inexactitude de ces débats.

L'enquête du général Wood a révélé que les munitions, spécialement en ce qui concerne les fusils, les obus, les explosifs et les fusées, fournies par les Etats-Unis aux alliés depuis un an que dure la guerre ne formaient qu'une infime portion des munitions qui ont été employées par ces derniers et que tout le matériel de guerre envoyé de ce pays en Europe depuis un an serait absolument insuffisant pour la défense de ce pays si jamais comme l'a dit un fonctionnaire un ennemi quelconque nous attaquait subitement.

L'opinion est que cette enquête montre que les munitions envoyées aux alliés au cours de cette année ne représentent pas un deux millième des munitions qu'ils ont employées et que parmi certains objets que nécessitent la guerre tels que fusils, toutes les munitions envoyées aux alliés depuis un an, n'auraient pas fourni un pour cent de ce que ce pays aurait besoin si jamais une guerre sérieuse venait à éclater.

SUR LE FRONT ITALIEN

Un régiment de chasseurs du kaiser est anéanti par les Italiens

Rome, 3. — Le communiqué officiel suivant a été donné par l'état-major général:

"Pendant la nuit du 1er au 2 août, notre artillerie a bombardé la gare de Revereto, où les troupes autrichiennes venaient d'arriver.

"Le brouillard s'étant levé, nous avons repris le bombardement des fortifications de la Haute-Boîte, de Sandro et de Sexten.

"En Carniole, à la suite d'une brillante action, nos troupes se sont emparées du mont Medetta, au nord-est de la crête de Curestaltra. Les Autrichiens étaient fortement retranchée et leur position était presque inaccessible. Après une série d'attaques et de contre-attaques, le sommet resta entre nos mains.

"Sur le plateau de Carso, dans la matinée du 2 août, de forts contingents autrichiens, qui attaquaient nos positions du mont Seibusi, furent repoussés. Au cours d'une contre-attaque, nos troupes firent 150 prisonniers dont 6 officiers. Un régiment de chasseurs du kaiser fut entièrement anéanti."

Udine, 3. — Des officiers italiens, qui viennent du front, disent que l'effort fait par les Autrichiens, pour reconquérir les positions qu'ils ont perdues sur le plateau de Carso, a atteint son apogée quand le commandant de l'armée autrichienne lança un régiment de chasseurs du kaiser contre les positions italiennes sur le mon Seibusi.

Les chasseurs du kaiser, qui venaient d'arriver de Vienne, crièrent aux bersagliers de se rendre, Immédiatement un combat à la baïonnette s'engagea et, quand les bersagliers réussirent à s'emparer de la position autrichienne, le champ de bataille donnait le spectacle d'un immense carnage. Très peu d'Autrichiens réussirent à s'échapper.

* * *

Vérone, 3. — Malgré le mauvais temps, l'avance des troupes italiennes sur Revereto, dans la vallée de l'Arso, se poursuit régulièrement.

Les forts qui entourent la ville ont déjà sérieusement souffert du feu des canons de siège que les Italiens ont placés sur des plateformes préparées sur les montagnes situées au sud de Revereto.

Genève, 3. — Une dépêche de Laibach à la "Tribune" dit:

"Les Autrichiens se préparent à évacuer leur première ligne de défense dans la région de l'Isonzo entre Travignolo et Avisia.

"Dans le Tyrol, les Italiens ont chassé l'ennemi de l'autre côté de la voie ferrée. Au cours d'une forte avance italienne dans la vallée du Gail, les meilleures troupes tyroliennes furent défaites et les Italiens s'emparèrent de plusieurs positions sur la rivière.

"En Carinthie, dans la vallée du Fella, les Italiens se sont emparés de la voie ferrée sur plusieurs kilomètres."

LA DETERMINATION RUSSE

"Pas de paix avant la victoire complète" affirme la douma

Perograd, 4. — M. Rodzianko, d'Ekaterinoslav, a été réélu président de la Douma par 296 voix contre 24.

A la conclusion des débats sur la guerre, la Douma a adopté à l'unanimité une résolution déclarant que l'empire russe est plus que jamais déterminé à ne pas conclure la paix avant que la victoire russe soit complète et que la population toute entière est décidée à aider par tous les moyens possibles à la création de nouveaux moyens qui permettront de continuer la lutte.

Cette résolution fait ressortir la nécessité d'oublier toutes les anciennes querelles politiques, et rappelle que le gouvernement a fait preuve de bienveillance en ce qui concerne les intérêts de "tous les loyaux sujets russes sans distinction de race, de langue et de religion."

Les membres de la Douma ont aussi exprimé "leur foi inébranlable en la suppression des raisons qui ont causé une production insuffisante de munitions, et leur certitude que ceux qui en furent responsables seront punis de leur crime, quelque soit la position qu'ils occupent."

L'Allumeur de Réverbères

Par

Melle Cumming

Roman de La Liberté

—

No 39

Les heures me semblent interminables. Je n'exagère point en disant que cette journée fut pour moi une année d'agonie. La nuit vint pourtant. Le temps était couvert, un brouillard épais remplissait l'atmosphère, je ne pus apercevoir la maison de M. Graham qu'à une très petite distance.

"Je tressaillis à la vue de la voiture du médecin qui stationnait devant la porte, car je savais que le docteur Jérémy avait cessé ses visites depuis huit jours; il fallait donc que le dernier accident eût nécessité sa présence. Puisque le docteur était près de sa malade, il était probable que M. Graham se trouvait aussi chez lui. Voulant éviter sa rencontre, comme je l'ai dit, je continuai à demeurer caché dans l'angle d'une porte, épiant un moment favorable. A différentes reprises, je vis passer derrière les fenêtres l'ombre de mistress Ellis, la dame de compagnie. Je m'approchai de la porte de la maison de M. Graham, et regardai à travers le grillage; je ne tardai pas à voir M. Jérémy descendre l'escalier, suivi du père d'Emily. Le docteur paraissait pressé de sortir, mais M. Graham le retint pour le questionner sur l'état de sa malade; et je jugeai, d'après l'anxiété qui se peignait sur le visage de mon beau-père au fur et à mesure que le vieil ami de la famille lui donnait des explications, que ses paroles étaient loin d'être rassurantes. Les deux interlocuteurs étaient dans le vestibule, le docteur me tournait le dos, et n'entendant point ce qu'il disait, je ne pouvais en juger que par l'effet produit sur son interlocuteur, dont les traits altérés m'annonçaient assez que j'avais à craindre un horrible malheur.

"Je compris que la vie d'Emily était en danger, et plus désireux que jamais de pénétrer auprès d'elle, je me retirai quelques pas à l'écart en atendant que le docteur et M. Graham fussent sortis de la maison. Je n'attendis pas longtemps. Le docteur gagna bientôt sa voiture, et quelques minutes après M. Graham le suivit. A peine le père d'Emily avait-il tourné l'angle de la rue, que je me rapprochai de la maison et que j'ouvris la porte à l'aide du passe-partout que j'avais conservé sur moi. On était parfaitement calme à l'intérieur, tout le monde était aux étages supérieurs, et personne ne me vit entrer. Je gagnai sans bruit l'escalier et pénétrai dans une petite pièce située à l'entrée du corridor qui conduisait à la chambre d'Emily. Je demeurai là longtemps sans rien voir et sans rien entendre. A la fin, craignant que M. Graham ne rentrât et ne me surprit, je me déterminai à gagner ma chambre, située à l'étage supérieur, pour y prendre mon argent et quelques objets précieux dont je tenais à ne pas me séparer. De là j'avais le projet de passer par la cuisine, et de m'informer d'Emily auprès de mistress Prim, la cuisinière, excellente créature, qui me portait une véritable amitié. Je venais d'accomplir la première partie de mon plan, et je descendais l'escalier pour aller joindre mistress Prim, quand je me rencontrai face à face avec mistress Ellis, qui remontait de la cuisine avec un bol de tisane à la main. Mistress Ellis ne faisait que depuis peu partie du personnel de la maison. Entrée depuis quelques semaines seulement au service de M. Graham, elle avait reçu pour mission spéciale de surveiller mes relations avec Emily. Jugez si je la voyais d'un oeil favorable! Elle était au fait mieux que personne des événements de la veille, et elle avait été témoin de mon expulsion. En m'apercevant, elle poussa un cri, laissa tomber le bol qu'elle portait, et essaya de me fuir comme si j'eusse été une bête féroce. Et, de fait, c'est à peine si le désespoir, le remords et le manque de sommeil m'avaient laissé figure humaine. Je me mis sur son passage, et, l'arrêtant par le bras, je la forçai de m'écouter. Mais je n'avais pas dit trois mots, qu'une nouvelle exclamation de sa part m'apprit que j'étais devenu un objet d'horreur pour toute la maison.

"— Laissez-moi, s'écria-t-elle, et ne vous présentez jamais devant mes yeux!

—Où est Emily? m'écriai-je. Je veux la voir!

"— La voir! pour finir de la tuer.. Vous l'avez fait assez souffrir, n'y ajoutez pas l'horreur de votre présence.

"— Que voulez-vous dire?... m'écriai-je à mon tour en secouant avec violence le bras de la dame de compagnie. Parlez, il faut que je sache tout!

"—Je veux dire, répondit-elle, qu'Emily ne verra plus jamais personne. Et eût-elle cent yeux, vous êtes certainement la dernière personne qu'elle voudrait voir.

"—Comment! Emily me haïrait à ce point, cela est-il possible? fis-je comme me parlant à moi-même.

"—Vous haïr! reprit madame Ellis, oh! oui, et mieux que cela! Elle ne peut pas trouver de mots pour exprimer sa pensée, et même au milieu de ses souffrances elle murmure toujours: cruel, barbare! et d'autres mots semblables. Votre nom seul lui donne des crises, et nous avons soin de ne pas le prononcer en sa présence.

"Je n'avais pas la force d'en entendre davantage, je sortis en courant de cette demeure. Ce fut le moment le plus terrible de ma vie. J'étais comme un homme frappé de la foudre. Dès la veille j'avais perdu bonheur, espérance, fortune et réputation, mais une étoile brillait encore dans mon ciel solitaire: c'était l'amour d'Emily... et voilà qu'il me fallait renoncer à ce bien, à lui seul plus précieux que tous les autres!

"A dater de ce jour je devins un tout autre être. Le malheur s'était appesanti sur moi, et son influence fut telle, que je me trouvai en peu de temps l'homme étrange que vous avez vu. Une révolution soudaine se fit dans mon esprit et dans mon coeur. Mon sourire devint du sarcasme, ma gaieté de l'ironie, ma franchise de la rudesse et de l'amertume. Le physique fut chez moi aussi frappé que le moral, mes cheveux blanchirent, et mon visage contracta cet air dur et sévère qu'il n'a jamais perdu depuis. La société, qui semblait me faire un crime de mes infortunes, me devint odieuse, je maudis les hommes, et, malheur plus grand encore, j'en arrivai à perdre la foi et à douter de la bonté de Dieu!

"Mais je reviens à mon récit.

"J'ignore quelle direction je pris en sortant de la maisen de M. Graham. Je n'ai pas souvenir des rues que je traversai, bien que probablement elles me fussent toutes familières. Tout ce que je sais, c'est que je me trouvai sur le bord d'un quai, les yeux fixés sur l'eau qui se déroulait à mes pieds, et prêt à demander à l'abîme la fin de mes misères et l'oubli de mes maux.

"Un seul sentiment me retenait encore à la vie. Mon honneur avait été attaqué, ne devais-je pas le défendre, et laisserais-je en mourant une mémoire infâme? mes amis devaient-ils me mépriser? Emily pouvait-elle rougir de m'avoir un instant aimé? Mais que m'importait l'opinion du monde, que m'importait Emily elle-même! celle-ci n'avait-elle pas cessé de m'aimer! rien ne pouvait donc me retenir de ce côté-ci de la tombe.

"Il est des moments dans la vie de l'homme où il suffit d'un mot, d'un regard, ou d'une pensée souvent insignifiants en apparence pour changer sa destinée tout entière. Il en fut ainsi pour moi en cette circonstance.

"J'étais indécis entre la vie et la mort, incapable de prendre un parti. Un incident me détermina.

"Au moment dont je vous parle, je fus tiré de mes sombres réflexions par un bruit de rames qui battaient l'eau. C'était une petite barque qui s'approchait, et qui bientôt fut attachée au môle à quelque distance de moi. En même temps j'entendis marcher précipitamment sur le quai. Je me retournai, et à la clarté de la lune qui sortait de dessous un nuage, j'aperçus un marin de haute taille avec un manteau de toile cirée sur le bras et un sac de voyage à la main gauche. Cet homme était porteur d'une bonne grosse physionomie; il s'approchait de moi et se dirigeait vers l'embarcation, où paraissaient l'attendre deux matelots armés de rames. En passant il me frappa sur l'épaule et me dit familièrement:

"—Mon beau garçon, voulez-vous embarquer avec moi?

"J'acceptai avec empressement. L'étranger me toisa des pieds à la tête, et rassuré sans doute sur le prix du passage par ma mine et surtout par mes habits, qui lui indiquaient à quelle classe de la société j'appartenais, il reprit en riant: — En avant, alors!

"A son grand étonnement, car il s'était figuré sans doute que je plaisantais, je m'élançai dans le bateau et me trouvai bientôt transporté à bord d'un bâtiment, sans savoir le moins du monde quelle était sa destination.

"Nous allions à Rio-Janeiro; circonstance que j'appris seulement après deux ou trois jours de mer, ayant trouvé fort peu important de m'en inquiéter au départ. Nous étions deux passagers: moi et la fille du capitaine, Lucy Grey, de la présence de laquelle je m'aperçus à peine pendant les premiers huit jours. Cette jeune personne était à l'âge où l'on n'est plus un enfant, sans cependant être encore une femme, et bien qu'on la rencontrât partout, sur

EN GRAND'CHARETTE

Ne me parlez pas de votre chariot moderne, avec avant-train, arrière-train, flèche, timon, double **bacul**, crochets, chaines et autres ferrures, et que surmonte, tel un squelette de guimbarde, une grotesque construction à claire-voie en forme de papier. Ne m'en parlez pas! La vraie charrette à foin, c'est la **grand'charrette**, à deux roues, avec **échelles, aridelles, fausses brasses** et **queues d'aronde**, bois de bonne épinette rouge, et d'une seule pièce, chaque limon court de la **cheville** au **treuil**; l'essieu, érable ou cormier, est placé de telle sorte que la charge ait juste le **ballant** voulu et ne porte pas trop **à dos**; **échelles** et **aridelles**, un peu libres dans leurs mortaises, s'écartent pour que le voyage de foin monte en s'élargissant.

Voilà une voiture! et solide, et facile à tourner, et qui entre dans la **batterie** comme chez elle.

Et **dire** qu'il y a, dans les villes, des gens qui n'ont jamais été en **grand'charrette**! Les malheureux, ils ne savent rien de la vie.

* * *

Nous partions, dès le matin, avec Gédéon, le fermier. **A l'échelette** d'arrière, Catherine, la femme **à** Gédéon, tenait sur ses genoux le panier où nous avions vu mettre un pain frais, une motte de beurre, un morceau de lard, et, à cause de nous, les enfants, du lait dans une bouteille. Le fils du fermier, gaillard bien découplé, qui vous soulevait au bout de la fourche les plus grosses **veilloches** sans rien laisser sur, le champ, allait à pied, ouvrant et fermant les barrières. Notre place, à nous autres, était entre les **fausses barres** d'avant, avec Gédéon.

Car il y a plusieurs manières de voyager en **grand'charrette**, et chacune a ses charmes.

A l'arrière, on a l'avantage d'être tout près de terre, et les herbes hautes, en passant, vous chatouillent les jambes. **Si le coeur vous en dit**, vous pouvez sans peine **débarquer** soudain, cueillir une framboise le long de la clôture, puis rejoindre en courant la voiture qui s'en va, et d'un bond remonter à votre place. C'est fort agréable. Mais, si la Grise se met à trotter — ce que d'ailleurs elle ne fait jamais de son plein gré, car la vieille jument, qui est la plus sage des bêtes, sait bien qu'une charrette à foin n'est pas une voiture de course — si la Grise se met à trotter, ceux qui sont à l'**échelette** d'arrière en ont connaissance, je veux vous l'**acertainer**. C'est alors que le panier danse, et la fermière avec!

Au centre de la charrette, entre les ridelles, pourvu qu'on prenne garde aux fourches qui sont là, on est en sûreté. Mais gare aux cahots! on se trouve sur l'essieu, et l'on se fait secouer dans le grand genre. Pour une longue route, il n'y a pas à dire, c'est dur; mais, avec une couche de foin, et pour rire un brin quand la Grise trotte, il n'y a pas de meilleure place.

A l'avant, enfin, c'est comme si on était porté sur des ressorts. Et on **mène**! O délices! être assis, à côté de Gédéon, sur la **queue d'aronde**, les jambes pendantes, tout près de la croupe du cheval! avoir devant soi un cheval, un cheval en vie, et qui obéit au geste et à la voix! tenir dans ses mains les **cordeaux**, de vrais **cordeaux** de corde! pouvoir tirer, si on veut, sur celui de gauche, par exemple, et voir la Grise, docile, aller à dia, puis, en tirant à hue, la ramener à droite! **Mener**, enfin!... Les jouissances comme celle-là ne sont pas drues dans la vie d'un homme. Ce qui m'étonnait, c'est que Gédéon ne parût pas tenir à conduire lui-même. Pour la descente du Coteau de Roches, il prenait les guides, c'est vrai; mais il ne semblait pas en éprouver de plaisir, et, après le passage difficile, il me les rendait sans ombre de regret. N'était-ce pas étrange?

Peut-être bien que, n'ayant pas à surveiller la Grise, Gédéon se trouvait plus libre pour fumer sa pipe et pour parler. Car, tout le long de la montée à travers champs, il nous contait des histoires. Parfois, il nous disait **les** hivers passés dans les **chantiers** du Saint-Maurice; parfois, des batailles terribles, livrées on ne savait dans quel pays ni à quelle époque, mais où invariablement le grand Napoléon battait les Anglais à plates-coutures. Le plus souvent, c'était l'Histoire Sainte que Gédéon nous contait. Le récit du déluge, en particulier, était une merveille. Nous voyions se construire l'arche, une espèce de chaland avec une grange dessus, et dans laquelle il y avait, d'un bout à l'autre, des **parés** et des barrures, comme dans une écurie; puis, le grand-père Noé, de sa bonne fourche, emplissait le **fanil** de foin, de beaucoup de foin à cause des éléphants qui mangeaient une botte par bouchée; ensuite, les animaux entraient, deux par deux, dans l'arche toute prête, et leur énumération était interminable. A la fin, la pluie se mettait à tomber, et Gédéon, qui avait vu l'inondation de la **grande digue**, devenait éloquent.... Quand l'eau était rendue par-dessus les clochers d'églises, nous nous regardions épouvantés; j'en oubliais de **mener** la jument — qui ne continuait pas moins, de son pas tranquille, à suivre la route tracée.

* * *

Juste comme la colombe revenait à l'arche un brin d'herbe Saint-Jean au bec, nous passions la dernière barrière et nous nous trouvions sur la terre du deuxième rang, où le foin, fauché la veille mis en **veilloches** pour la nuit, attendait les faneurs.

Ah! on vous les éventrait, les **veilloches**! on vous le retournait, le foin mûr! on vous le faisait danser, au bout de la fouche. C'était, dans l'air, un vol de brindilles qui s'éparpillaient.

Vite fatigués, cependant, nous ne tardions guère, pendant que le fanage se continuait, à rejoindre la Grise, dételée et à l'ombre sous un arbre. Nous avions cent autres choses à faire: la clôture à sauter, la **grand'charrette** à faire balancer sur ses deux roues, des framboises à manger, des petites merises à cueillir, des papillons à attrapper, des mulots à dénicher, des poissons à pêcher... Car, sous un certain petit pont — que **je** revois encore — un ruisseau d'eau claire courait sur des roches, et il y avait tout plein de petits poissons d'argent; nous les **seinions** avec nos chapeaux de paille, lesquels en étaient tout rafraichis.

La matinée passait, et nous nous apercevions que, dans le grand champ, au lieu des petites meules arrondies çà et là, il n'y avait plus qu'une jonchée de foin qui séchait au soleil et sentait bon.

Les faneurs revenaient vers nous. Au clocher lointain sonnait l'angélus de midi.

Gédéon se découvrait:

"L'ange du Seigneur annonça à Marie..."

Et nous répondions, tournés vers l'église, dont on apercevait par dessus le Coteau de Roches, la croix fleurie et le coq brillant au soleil.

* * *

Puis, le panier s'ouvrait, et c'était la collation, sur le bord du fossé.

De son couteau de poche, Gédéon faisait une croix sur le pain qu'il allait entamer... Ah! le bon pain! le bon beurre! le bon lait! Et de quel appétit nous mordions dans les beurrées! D'ailleurs, rien qu'à voir manger Gédéon, on aurait eu faim.

Mais il ne faut pas gaspiller le temps que le bon Dieu donne pour la fenaison: un **botillon** sous la tête, Gédéon faisait un petit somme, et le travail reprenait.

Le soleil plus ardent avait déjà séché le foin que, pour une dernière fois, les râteaux ramassaient en **veilloches**.

Sauter par-dessus les **veilloches**, c'est un excellent exercice, après dîner. A ce noble jeu, nous occupions nos loisirs jusqu'au moment où Gédéon attelait la Grise pour **rentrer** sa récolte.

C'est nous, les petits, qui **foulions**, avec Catherine. Besogne facile, pensez-vous... On voit bien que vous n'avez jamais **foulé**! Je gage que vous ne sauriez pas comment recevoir les premières **fourchetées**, ni comment les disposer au fond de la charrette, jusqu'à hauteur d'**aridelles**, pour établir un bon et large **ber**, sur quoi pourra s'élever la charge. Vous pensez aussi que, pour faire le tour du champ, d'une **veilloche** à l'autre, un cheval se conduit comme à l'ordinaire... Je voudrais vous y voir! Vous seriez là-haut, entre ciel et foin, et vous attendriez naïvement que quelqu'un vous envoie encore une botte, ou dise au cheval d'avancer: tout à coup, une secousse en avant, un cahot à droite, et patatras! vous seriez à terre, probablement avec quelque chose de cassé. Ce n'est pas du tout comme cela qu'il faut faire. Quand une **veilloche** est chargée, Gédéon dit au **fouleux**: "Tiens-toi **ben**!" et c'est assez: la Grise a compris; sans autre commandement elle part, pour s'arrêter d'elle-même à l'autre amas; et la charrette peut cahoter, vous vous en moquez bien; car, au cri de Gédéon, vous vous êtes jeté à plat ventre dans le foin qui bondit.

Le chargement fini, Gédéon **peignait** avec sa fourche la chevelure de brindilles qui retombait de chaque côté, on **perchait**, et nous nous couchions sur la charge, pour gagner la grange, au bout de la terre du deuxième rang.

A la tombée du jour, la dernière charge prenait le chemin du village. Et c'est donc sur un voyage de foin que nous revenions du champ.

Cette dernière manière de voyager en **grand'charrette** est, en vérité, la plus recommandable. Vous disparaissez presque dans le bon foin, et le plus dur cahotement se transforme, sur cette couche molle et fléchissante, en un bercement qui vous endort.

Et vous songez qu'à la maison, où vous allez, une bonne grand'mère a préparé le repas du soir, et qu'il y aura sans doute, pour les petits qui sont allés au champ, des tartines de crème douce avec du sucre du pays dessus...

Adjutor Rivard.

(**Chez nous**)

L'OUVERTURE DE LA DOUMA

Plus la guerre est terrible et plus le peuple russe est déterminé à en sortir vainqueur

Londres, 4. — Une dépêche de Petrograd à l'agence Reuter, dit:

"La Douma a été ouverte aujourd'hui par décret impérial, en présence d'une assemblée brillante, des membres du cabinet et du corps diplomatique.

Michael Vladimirovitch Rodzianko, le président de la chambre, dit, en ouvrant la session, que, plus la guerre devient terrible, plus la Russie se pénètre de la ferme et inébranlable résolution de la mener à bonne fin.

"Ceci", dit M. Rodzianko, "nécessite l'union complète de toutes les classes et le développement des ressources productives de l'empire."

M. Rodzianko a demandé aux membres de la chambre de donner au gouvernement leur opinion sur les moyens d'atteindre ce but. Au cours de son discours, il complimenta les membres du corps diplomatique des pays de la Triple-Entente qui furent applaudis par les membres de la chambre et le public des galeries. La démonstration atteignit son apogée quand, au nom du peuple russe entier, M. Rodzianko remercia "Notre nouvelle alliée, la brave nation italienne." Il parla aussi de "nos braves frères polonais, qui furent les premiers à soutenir le choc de notre abominable ennemi."

"L'armée", conclut M. Rozianko, "nous donne un exemple brillant de la manière de remplir nos devoirs envers notre pays. C'est maintenant à nous de travailler jour et nuit pour donner à notre armée tout ce dont elle a besoin, mais, pour arriver à ce résultat, de nombreux changements seront nécessaires. Nous sommes décidés à combattre jusqu'à l'écrasement complet de notre ennemi."

DE LA MODE

Ce qui se porte actuellement à Paris nous intéresse au plus haut point. On se demande souvent ce que porte la Parisienne, la femme élégante par excellence!

Quelques silhouettes prises aux Champs Elysées nous montrent la gracieuse Parisienne avec jupe courte, jaquette avec poches et ceinture et un très petit chapeau. La couleur "sable" est la plus en vue. On favorise le "bleu armée" pour les manteaux longs.

* * *

On égaye par des garnitures de couleurs la monotone blancheur des robes de crêpe, de mousseline et de piqué. Les garnitures de couleurs les plus pratiques sont faites en toile de telle sorte qu'on les sépare de la robe à chaque lavage.

* * *

Les bretelles en ruban sont beaucoup employées avec les corsages et ajoutent une note d'élégance au costume.

* * *

Les grandes couturières commencent déjà à confectionner les robes d'automne. Les robes tout d'une pièce sont en grande demande et se reproduisent en serge, en lainage velouté et en drap combiné avec du velours.

* * *

Pour les petits garçons de 3 à 5 ans on fait un costume combinaison qui est très seyant. C'est une classique blouse marin, très longue, qui laisse voir le bas de la culotte.

RECETTES

Cantaloupe aux bananes

Faites dissoudre deux feuilles ou deux cuillerées à soupe de gélatine, selon le cas; faites ensuite chauffer une tasse de crème douce, sucrez et mettez-y quelques gouttes d'essence au goût, puis ajoutez la gélatine dissoute et la pulpe de trois bananes. Quand le tout est refroidi, sans être pris, incorporez-y aussi légèrement que possible et sans brasser une demi chapine de crème fouettée. Garnissez un moule de gâteaux à la cuiller, versez-y votre mélange; mettez au froid. Démoulez et garnissez avec de la crème fouettée, de l'angélique et des cerises à l'eau de vie.

Macaroni à l'italienne

Faites cuire votre macaroni dans du bouillon et mêlez-le à la sauce suivante: faites roussir un oignon, ajoutez des tomates, une pincée de clou et de canelle, poivre et sel. Quelques minutes avant de servir, ajoutez du Parmesan râpé ou tout autre fromage.

Gâteau aux noix

Ingrédients. — 4 oeufs (les blancs seulement); 1½ tasse de sucre; ½ tasse de beurre; ¾ tasse de lait; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de poudre à pâte; 1 tasse de noix hachées (Grenoble).

Préparation.—Défaites le beurre et le sucre ensemble, ajoutez les blancs d'oeufs battus en neige, puis le lait. Sassez la farine et la poudre ensemble, puis ajoutez au reste, puis mélangez bien et en dernier ajoutez les noix hachées. Faites cuire dans un fourneau modérément chaud environ quarante minutes.

le pont comme dans la cabine, et qu'elle parût être à bord aussi à l'aise que si elle eût été dans son salon, je ne l'aurais probablement pas remarquée si ma manière d'être étrange et mystérieuse ne l'avait amenée à se conduire envers moi d'une façon qui d'abord m'étonna, et qui finit ensuite par me toucher. J'étais si triste, si abattu, je prenais si peu de nourriture et je me montrais si indifférent à tout ce qui se passait autour de moi, que la jeune fille se sentit prise d'une douce sympathie à mon égard. D'abord elle crut que j'étais malade et que j'avais l'esprit dérangé, aussi me traita-t-elle en conséquence. Elle veillait sur moi à mon insu, m'offrait les mets les plus délicats de la table, et mettait à me les faire accepter une si charmante insistance, que je finissais presque toujours par lui céder. Au bout de quelques jours la violence de ma douleur avait fait place à une sombre mélancolie. J'étais plus calme. La jeune fille commença alors à se montrer plus réservée, et lorsque plus tard encore j'arrivai à me mêler parfois à mes compagnons de voyage, à m'asseoir régulièrement à table et à passer les nuits dans ma chambre au lieu de me promener sur le pont, Lucy cessa de fréquenter la partie du bâtiment où je passais de préférence toutes mes journées. Alors ce fut à mon tour à la rechercher pour échanger avec elle quelques rares paroles.

"Nous éprouvâmes de très mauvais temps, qui me forcèrent à désérter le pont pour m'enfermer dans ma chambre. Mes occupations consistaient la plupart du temps à lire ou à regarder les vagues. Notre voyage se prolongeait, et nos relations dans l'étroit espace où le mauvais temps nous enfermait devenaient de plus en plus fréquentes. Le capitaine Grey semblait les favoriser, dans l'espoir sans doute de m'arracher aux sombres pensées auxquelles il me voyait en proie. Ce capitaine Grey était le même homme que j'avais rencontré sur le quai et qui avait déterminé mon brusque embarquement. Grâce à ces circonstances, Lucy ne tarda pas à s'habituer à moi, sa timidité disparut, et nous eûmes ensemble de longs entretiens, ou, pour mieux dire, ce fut elle qui m'entretint souvent, car pour moi je ne pensais guère encore qu'à ces malheurs, et je ne me sentais ni la force ni le désir de les confier à qui que ce fût. Quant à elle, qui n'avait rien à cacher, elle me racontait avec naïveté les paisibles événements de sa vie passée. Tantôt je l'écoutais attentivement, mais plus souvent encore sa voix et ses récits ne suffisaient pas pour m'arracher à mes préoccupations. Quand Lucy s'apercevait de ce manque d'attention, elle se taisait et me regardait fixement d'un air de reproche qui me faisait presque toujours rentrer en moi-même. Je faisais alors des efforts pour l'écouter, et souvent je finissais par m'intéresser vivement aux récits sans art de ma jeune amie.

"Elle me raconta que jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle vécut avec sa mère dans un petit cottage situé à Cap-Cod, humble demeure que venait parfois réjouir la présence de son père au retour de ses longs voyages. Après quelque temps passé avec elles, le capitaine emmenait sa femme et sa fille jusqu'au port où était mouillé son navire; elles y restaient jusqu'à son départ, et revenaient ensuite à leur campagne tristes et seules espérer et attendre un nouveau retour.

"Elle me dit aussi comment sa mère était morte, quelle douleur lui avait causée cette perte, et combien son père avait été désolé en revenant chez lui de n'y plus retrouver sa compagne. Depuis cette époque fatale, elle avait suivi le capitaine à bord et l'accompagnait dans tous ses voyages, heureuse lorsque la mer et les cieux étaient bleus, et tremblante pendant la tempête, moins pour elle que pour l'être chéri que son devoir clouait sur le banc de quart.

"Ses pleurs moullaient ses yeux à ce récit, et moi-même, ému jusqu'aux larmes, je partageais sa douleur comme si elle eût été celle de ma soeur. Les chagrins cependant n'avaient pas tracé dans cette jeune âme un sillon bien profond, et il suffisait d'un baiser de son père pour tarir ses larmes et la rendre à la gaicté naturelle à son âge et à son caractère.

"Pour tout dire en deux mots, cette jeune fille était un mélange gracieux de gaieté et de sensibilité; mais les chagrins m'avaient rendu si misanthrope que, loin d'apprécier un si charmant naturel, je faisais presque un crime au père et à la fille de leurs francs éclats de rire, dans lesquels je m'obstinais à voir une sorte d'outrage à ma douleur.

"Mais ce n'est point ici le lieu de m'appesantir trop longtemps sur les détails de cette vie de bord, car j'ai à vous raconter des événements qui ont rempli plusieurs années. Je mentionnerai seulement encore un terrible coup de vent qui nous assaillit en mer, et plongea la pauvre Lucy dans les inquiétudes les plus vives. Pendant tout le temps que dura la tempête, indifférent pour un danger qui ne menaçait en moi qu'une vie qui m'était à charge, je prodiguai mes soins à la jeune fille. Elle en fut si touchée que lorsque nous arrivâmes au port, sa reconnaissance avait atteint un degré qui commençait à devenir véritablement embarrassant pour moi.

XLV.—L'enfant retrouvé

"Le capitaine Grey mourut. Nous étions encore à près de huit jours du port quand il tomba malade. La surveille de notre arrivée à Rio-Janeiro, le pauvre homme avait cessé d'exister. J'avais aidé Lucy dans les soins à donner à son père. Je fermai avec elle les yeux de mon brave ami, et prenant sur mes bras la jeune fille, à laquelle cet affreux spectacle avait fait perdre connaissance, je la portai sur un autre point du navire. A force de soins et de consolations, je parvins à la rappeler à la vie; mais en revenant à l'existence, elle reprit en même temps la conscience de son état, et l'expression de sa douleur devint encore plus effrayante. Le capitaine Grey n'avait pris aucune précaution pour assurer le sort de sa fille, l'état de ses affaires prouva plus tard que cela lui avait été impossible. Le chagrin de la pauvre enfant était d'autant plus naturel que la mort de son père la laissait sans aucun autre parent dans le monde, et que nous allions mettre le pied sur une terre inconnue qui ne devait offrir à l'orpheline ni appui ni refuge. Le corps du capitaine fut enseveli convenablement et confié à la mer. Ce triste devoir accompli, je m'efforçai, comme je l'avais déjà plusieurs fois essayé sans succès, d'arracher Lucy au sentiment de sa situation présente, et à lui faire porter ses regards vers l'avenir. Les circonstances, en effet, devenaient pressantes; car nous étions en vue du port, et dans deux ou trois heures il lui faudrait quitter le vaisseau pour aller s'établir dans la ville. Elle m'écouta sans me répondre un seul mot.

"J'ajoutai que les convenances aussi bien que la nécessité allaient me forcer à me séparer d'elle. J'insistai pour savoir ce qu'elle comptait devenir; un torrent de larmes fut encore sa seule réponse.

"Je lui exprimai ma sympathie pour ses douleurs, et la suppliai de sécher ses larmes. Enfin, d'une voix entrecoupée par les sanglots, elle implora ma pitié, et, avec une naïveté qui n'avait rien de simulé, elle me supplia à mains jointes de ne pas me séparer d'elle, ou plutôt, comme elle le disait, de ne pas l'abandonner, me répétant qu'elle était seule au monde, qu'elle allait se trouver sur une terre étrangère, et qu'elle avait espéré que je n'aurais pas la cruauté de la laisser mourir de désespoir sans une main amie pour lui fermer les yeux.

"Que pouvais-je faire? Je n'avais rien qui m'attachât sur la terre, nous étions orphelins l'un comme l'autre, l'un comme l'autre aussi nous étions en proie au malheur. La seule différence qui existât entre nous, c'est que je pouvais la protéger et l'aider à vivre, tandis qu'elle ne pouvait rien pour elle-même. Secourir cette enfant c'était donner un but à mon existence, et quoique je n'eusse à lui offrir qu'une misérable protection, cela valait encore mieux que ce qui pouvait l'attendre ailleurs. Je lui fis connaître combien mes ressources étaient minimes, je lui répétai que mon coeur était brisé, et j'ajoutai que j'étais prêt à me faire son protecteur, et que peut-être un jour je pourrais arriver à l'aimer.

"Dans sa naïveté la pauvre enfant n'avait point songé au mariage, et n'avait vu en moi qu'un ami; mais je lui fis comprendre que dans les circonstances où nous nous trouvions placés, le mariage était le seul moyen qui nous restât de ne point nous séparer et de confondre nos deux destinées. Ce fut sous ces tristes présages que ma proposition fut acceptée.

"Le seul confident de notre engagement, et le seul témoin de notre mariage, qui eut lieu quelques heures après, fut un matelot vieux loup de mer, qui, connaissant Lucy depuis son enfance, avait pour elle la plus vive affection. Son nom ne vous est peut-être pas inconnu, il s'appelait Ben Grant. Il descendit avec nous à terre et nous accompagna jusqu'à l'église, pour laquelle fut notre première visite. Il nous suivit également jusqu'à l'humble logement que nous louâmes, et à dater de cette époque il ne cessa de faire preuve pour Lucy d'un zèle que les circonstances devaient plus tard nous rendre bien fatal.

"Après bien des courses et des recherches inutiles je finis par obtenir un emploi chez un Américain qui se trouvait avoir été un des meilleurs amis de mon père. Fixé à Rio depuis plusieurs années, mon compatriote était à la tête d'une maison de commerce importante; ses relations nécessitaient de longs et fréquents voyages, ce fut moi qu'il en chargea. L'emploi que j'occupais était assez lucratif pour que bientôt je fusse à même d'établir ma jeune femme dans une position qui lui assurait sinon le luxe, du moins le bien-être. La douceur de son caractère, le courage avec lequel elle avait supporté les premières privations de la vie commune, ses efforts constants pour me rendre la vie agréable et me rappeler au bonheur, ne furent pas sans effet.

(*A suivre*)

Le Problême des Races au Canada

M. John Boyd vient de consacrer à la mémoire de Sir Georges-Etienne-Cartier un ouvrage aussi large d'esprit qu'il est abondamment documenté. Un des chapitres les plus intéressants, sans contredit, est celui où il expose l'idéal du grand homme d'Etat.

L'une des doctrines qui composent cet idéal nous intéresse surtout, à cause du relief que lui donnent les difficultés de l'heure présente. A l'époque de Cartier, comme aujourd'hui, la diversité des races inspirait à plusieurs des craintes sérieuses sur le maintien de l'unité politique au Canada. Cartier, sans nier le péril créé par cet état de choses, le combattait par ces paroles: "Quelques-uns ont exprimé l'espoir que ces différences ethniques disparaissent avec le temps. La fusion des races est un rêve, une utopie, une impossibilité. Des distinctions comme celle-là, il en existera toujours. La diversité est la loi du monde physique, moral et politique. Soutenir que nous ne pouvons constituer une nation solide parce qu'en pratique le Bas-Canada est composé de Français et de catholiques et le Haut-Canada d'Anglo-protestants, c'est une prétention on ne peut plus futile. — La Grande-Bretagne est partagée entre trois grandes races. Est-ce que cette diversité a nui à ses progrès, à son bien-être? Est-ce que les trois races n'ont pas mis en commun leurs qualités, leur énergie, leur courage, et contribué ainsi à la goire de l'Angleterre, à sa législation si sage, à ses succès sur terre comme sur mer, à son expansion commerciale? — Notre Confédération, de même, comprendra des catholiques et des protestants, des Anglais, des Français, des Irlandais et des Ecossais. Chacun de ces groupes, par ses efforts et ses succès, ajoutera quelque chose à la prospérité du Dominion, à la gloire de la nouvelle Union. Nous appartenons à des races différentes: ce n'est pas pour nous quereller, mais pour travailler de concert au bien commun. Nous ne pouvons, à coups de lois, supprimer les différences ethniques; mais, j'en suis convaincu, Anglo-canadiens et Canadiens-français estimeront à leur juste valeur les avantages de leur situation. Se coudoyant comme les membres d'une grande famille, ils retireront de leur contact un heureux esprit d'émulation. En fait, la diversité des races contribuera, croyez-m'en, à la prospérité de l'ensemble."

En parlant ainsi, le principal artisan de la Confédération touchait à tous les aspects du vaste problème qui, dans notre pays, a de tout temps sollicité l'attention des hommes d'action et de pensée.

* * *

Il en est des différences ethniques comme de tant d'autres phénomènes: elles proviennent de la nature elle-même. A cause de cela, aucun pouvoir politique ne peut les faire disparaître, comme aucun ne peut les créer. Elles ne dépendent pas davantage de la volonté de ceux qu'elles séparent. Il a même fallu une loi positive pour permettre à l'homme né en dehors du pays de sa race d'être considéré comme citoyen du pays de sa naissance. On choisit son allégeance politique, on ne choisit pas sa race. On change de patrie, on ne change pas son caractère ethnique. On peut désirer ne pas être Français ou Anglais, on ne saurait, quand on est l'un ou l'autre, s'empêcher de l'être. Ceux-là qui protestent le plus vigoureusement contre leur origine sont les premiers à en prendre la défense quand il arrive à un imprudent de s'y attaquer.

Qui donc a fait cela? Qui donc a fait que l'Espagnol fût espagnol, l'Allemand allemand, l'Anglais anglais, le Français français? Celui-là même qui a imprimé aux différents groupes de l'humanité des caractères si divers, même opposés. Dieu l'a voulu! L'être humain apporte en naissant une tournure d'esprit, une langue, des goûts intellectuels, des tendances morales qui se retrouvent chez tous les enfants de même sang que lui. La communauté civile et politique dont il fera partie lui procurera plus tard d'autres tendances et d'autres goûts. Les uns et les autres demeureraient improductifs, s'ils parvenaient à effacer les caractères ethniques, au lieu de s'y adapter pour les compléter. Ces oppositions sont encore plus irréductibles lorsque s'y surajoutent deux cultures aussi différentes que la culture latine et la culture celtique.

Une cloison étanche, établie par Dieu même, sépare donc les groupes ethniques. Suit-il de ce fait que leurs membres aient le droit de supprimer les frontières politiques du pays qu'ils habitent, qu'ils puissent se rattacher, par-dessus elles et malgré elles, au berceau de la race? Ce serait mettre en péril le rouage politique, l'un de ceux qui contribuent davantage au bon fonctionnement de la machine humaine. La fausseté du principe des nationalités, lorsqu'on l'entend ainsi, saute aux yeux de quiconque réfléchit. Ce principe toutefois n'est plus erroné s'il proclame seulement que les membres d'un même groupe ethnique, rassemblés sur un territoire déterminé et puisant dans leur agglomération la force politique avec la paix nationale, peuvent aspirer à servir d'Etats-tampons entre des puissances toujours prêtes à en venir aux mains. Il n'est pas faux non plus quand il affirme qu'une nationalité, à laquelle la constitution du pays dont elle fait partie assure sa liberté, le droit, tout en respectant et les lois communes et les autres races de ce pays, de s'y développer conformément à son caractère propre et à ses traditions particulières.

* * *

Le problème des races se pose chez nous de cette dernière façon.

Déjà la série de nos chartes constitutionnelles, de 1760 à 1867, avait fait des Canadiens "non des sujets anglais, mais des sujets britanniques parlant les uns l'anglais, les autres le français".

La Confédération de 1867 a uni des corps différents. Elle a laissé à chacun d'eux un terrain politique où il peut évoluer à sa guise: l'arène provinciale. Elle leur a, de même, proposé et fait accepter une certaine allégeance à l'égard d'une autorité commune: le pouvoir fédéral. Mais, en même temps, le pacte fédératif reconnaissait à chacune des deux races fondamentales la liberté de garder ses aspirations et de tendre à les satisfaire selon sa volonté. Il comportait même une garantie pour le cas où leur infériorité numérique exposerait ces deux races, et les autres comme elles, dans le domaine religieux, scolaire et linguistique, aux empiètements d'une majorité quelconque. Les Pères du projet l'avaient compris, l'union des quatre provinces initiales ne pouvait avoir ni pour point de départ ni pour terme l'absorption des unes par les autres. "Les petits peuples qui y donnaient leur adhésion — a dit justement un de nos écrivains—, trop faibles pour conquérir leur indépendance, étaient aussi trop fiers de leur sang pour consentir à une pareille fusion".

Pour se convaincre que telle était bien la conviction des signataires, il suffirait de se reporter à leurs délibérations, à l'article 133 qui reconnaît à la langue française les mêmes droits qu'à l'anglais. D'ailleurs, leurs déclarations subséquentes ne permettent même pas de mettre en doute leur intention. Sir John Macdonald, le plus autorisé de leurs porte-parole, s'en rendait garant quand il répondait, le 17 février 1890, à son adversaire Dalton Mcarthy: "Nous avons une constitution en vertu de laquelle tous les sujets britanniques ont des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et de personne. Il n'y a pas ici de race supérieure, il n'y a pas de race conquise! Nous sommes tous des sujets britanniques." Par leur conduite en maintes circonstances autant que par leurs discours nos principaux hommes d'Etat, les honorables Edward Blake et Richard Scott, les Sirs Charles Tupper et McKenzie Bowell, contresignaient et adoptaient comme leur cette affirmation si catégorique.

Pour ce qui est des Canadiens-français, même avant cette époque on avait compris qu'ils méritaient cette égalité officielle. Leur dévouement en 1763, en 1775 et en 1812, avait prouvé hautement leur loyauté. La longue durée de leur séjour dans le pays, la différence de leurs moeurs, de leurs traditions, de leur foi, de leur langue, faisaient d'eux, en face de la république voisine, le rempart le plus solide contre les infiltrations dangereuses, une barrière infranchissable à toute tentative extérieure. Les Anglais, nouveaux venus des Iles Britanniques, fortement apparentés aux Américains, eussent résisté moins facilement sans doute à ces tentatives comme à ces infiltrations. Cette double vérité a été proclamée, dans les termes les plus nets, à différentes périodes de notre histoire, par Sir Guy Carleton, lord Haldimand, Sir Andrew Stuart, lord Elgin, l'honorable Henry Pope.

La protection que méritaient les Canadiens-français, minorité dans la Confédération, les minorités provinciales, de quelque race qu'elles fussent, pouvaient la réclamer également. Si elles avaient cru trouver dans l'union une moindre garantie de leurs droits naturels ou acquis, eussent-elles consenti à s'y associer? Elles y entrèrent par cette pensée qu'elles obtiendraient, de leurs nationaux constituant une majorité dans les autres provinces, l'appui nécessaire contre l'oppression possible de la majorité locale. Pour attester l'influence de cette intention sur leur signature, il suffit de se rappeler le soin avec lequel les honorables A.-T. Galt et Henry Pope veillèrent à faire insérer dans le pacte une clause favorable à la minorité anglo-protestante du Québec. Qu'on songe encore aux instances de Sir Richard Scott pour protéger la minorité catholique de l'Ontario par la reconnaissance constitutionnelle des écoles séparées. Tous ces efforts seraient inexplicables si nos législateurs n'avaient pas eu en tête que l'égalité de droits entre Anglais et Français, entre majorités et minorités, constituait la base même du pacte interprovincial.

* * *

Pour tout homme sérieux, les conséquences de ce principe sont évidentes.

Et la première de toutes est celle-ci: aucun élément de la Confédération ne doit être molesté pour sa façon de rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Sans doute, il serait à souhaiter que tous les composants, confondus dans l'unité politique, le fussent également dans l'unité religieuse. Plût au ciel que tous servissent Dieu de la seule manière dont il veut être honoré! C'est même le devoir de tout véritable apôtre d'amener à l'unique bercail divin les brebis des divers troupeaux humains. Mais cette unification ne saurait être l'oeuvre de la violence. Jusqu'à ce que la persuasion ait accompli son oeuvre de conquête pacifique, en vertu de la constitution les différents groupes ne doivent pas être lésés, dans les croyances où ils vivent de bonne foi, par les groupes d'autre croyance.

Cette tolérance pratique dans l'ordre religieux a elle-même pour conséquence la reconnaissance de l'école séparée, de l'école confessionnelle. Quiconque croit vraie la foi qu'il pratique a le droit naturel et le devoir corrélatif d'en instruire ceux "qui sont quelque chose de lui", ses enfants. L'école est le prolongement de la famille. Incapable, quand l'enfant a dépassé un certain âge, de lui assurer davantage l'éducation convenable, le père ne fait que substituer aux siennes l'autorité et les aptitudes du maître ou de l'institutrice. Parce que les circonstances le contraignent de faire exercer par d'autres son droit, s'en suit-il qu'il le perde et soit dégagé de son devoir? L'absurdité d'une pareille prétention est évidente. Elle le devient plus encore si l'on songe qu'avant de faire de l'enfant un honnête citoyen l'école doit former en lui un croyant sincère. Comment cette fin primordiale serait-elle atteinte, si le père ne peut choisir pour son fils des maîtres, et employer pour lui des livres, qui enseignent à son enfant ce que lui-même croit être la vérité religieuse? Comment le père satisferait-il à son devoir s'il est obligé de confier son fils à des esprits qui peuvent être nourris d'erreur ou de fausseté, à des volontés incapables souvent de se conformer elles-mêmes à la loi morale? Ce danger, on le sait par l'exemple d'autres pays, n'est pas chimérique.

Il est double quand le législateur oublie la troisième conséquence du principe proclamé par les Pères de la Confédération, quand il empêche qu'on instruise les enfants au moyen de leur langue maternelle. La pédagogie, appuyée sur l'expérience des siècls, l'a affirmé de tout temps: il y a entre le langage propre à une race et la tournure de son esprit une alliance étroite, entre les mots qui lui communiquent la science et la solidité comme l'étendue de cette science une association nécessaire. Se servir, pour la faire acquérir à l'enfant, de termes, d'expressions, de tours, d'images qui ne concordent pas avec la façon des siens de penser, de sentir et de s'exprimer, c'est vouloir imprimer une photographie sur une plaque insensible, écrire des caractères avec une plume dépourvue d'encre, faire lire sans lumière un livre dans les ténèbres. Une fois l'enfant pourvu des notions essentielles, qu'on emploie un autre idiome, à la bonne heure! Encore ne faut-il pas le priver, même alors, de l'usage de sa langue propre. Une foule de connaissances, qu'il eût acquises d'instinct à l'aide de celle-ci, lui échapperont à cause des heures qu'il aura dépensées sans profit à aprpendre le maniement de l'autre.

Liberté de la langue maternelle, liberté de la pratique religieuse, liberté de l'école confessionnelle: telles sont les conclusions implicitement contenues dans le principe fondamental de notre constitution. En affirmant ce principe, les promoteurs de la Confédération les affirmaient; en le revendiquant aux heures de lutte, ils les revendiquaient elles aussi.

* * *

Ces conclusions et ce principe, si on se les rappelait toujours pour les appliquer, préviendraient tous les conflits possibles entre les races qui habitent notre pays cosmopolite. C'est parce qu'on les oublie parfois qu'il en surgit çà et là, à moins que leur éclosion ne soit le résultat d'une crainte injustifiée.

Déjà en 1792 l'on soutint que la Pareillement, les distinctions religieuse, scolaire et linguistique, battait en brèche l'unité politique et nationale. Les motifs, invoqués alors contre cette prétention par M. de Lotbinière et repris depuis par tous les esprits cultivés, n'ont pas perdu leur valeur. Au contraire, l'expérience d'un siècle de plus l'a démontré. L'Angleterre, loin d'être affaiblie par la diversité des langues de ses multiples sujets, puise dans cette diversité même une force et un éclat qui excitent l'envie de ses rivaux. Pareilement, les distinctions religieuses n'ont nui en rien à l'homogénéité de ses peuples divers, à la loyauté de ceux auxquels elle accordait une quasi autonomie. La croyance catholique, par exemple, fait remonter à Dieu la source de l'autorité. Par là même, elle en impose le respect plus impérieusement que les autres doctrines — celles qui font de la volonté souveraine une émancipation des volontés individuelles renonçant à leur prétendu pouvoir. Et enfin, la diversité d'éducation, la même expérience d'un siècle l'atteste encore, n'a pas créé entre les esprits des sujets des oppositions irréductibles; elle a été pour la Grande-Bretagne le germe fécond du développement intellectuel le plus varié qui soit.

Cette vérité, ceux-là la méconnaissent qui tentent d'écarter le principe et les conséquences posés par l'Acte de 1867. Ils se rendent ainsi responsables des conflits malheureux dont le Canada est périodiquement secoué.

* * *

Comme il serait facile pourtant de les supprimer, même de les prévenir!

Cartier indiquait le moyen à prendre quand, dans le même discours que je citais au début, il résumait par cette maxime sa doctrine et sa pratique: "Ma politique consiste à respecter les droits de tous". Il suffirait de s'en tenir, comme Cartier, au respect des droits de tous. Explicitement garantis par la lettre de la constitution, ils sont intangibles. Quiconque y porte une main sacrilège s'expose non à des représailles sanglantes et immédiates, mais aux coups d'une justice immanente et supérieure, tardive parfois mais inévitable. Pour elle, ni les majorités temporaires ne comptent ni la légalité ne prime le droit.

Cette conviction a toujours inspiré les relations mutuelles des deux races qui se coudoient dans la province de Québec. Leur conduite, partout imitée, sauvegarderait partout la tranquilité et la paix. En une circonstance récente, les représentants parlementaires de la minorité y ont proclamé la largeur de vues avec laquelle ses membres sont traités. Qu'on agisse de même partout, et l'on aura moins besoin de rappeler sans cesse l'esprit de notre constitution et la pensée de ses promoteurs non plus que la maxime du grand Cartier, gage de la stabilité du lien interprovincial: "Ma politique consiste à respecter les droits de tous."

* * *

Je viens d'énoncer des idées qui ne pourront, ce me semble, être contredites nulle part, et je suis heureux de les avoir énoncées au sein de cette "Société Royale" qui, par son but clairement défini, ses règlements, ses traditions, je pourrais dire par son essence même, leur donne, en face du Canada tout entier, le plus éloquent des témoignages. Ce n'est pas ici qu'il a été dit et qu'il sera dit jamais: "Que pouvons-nous gagner à maintenir deux langues?"

Mgr Bruchési,
arch. de Montréal.

ROSALIE

C'est la baïonnette.

D'où lui vient ce nom? Je ne sais pas. De père inconnu.

Avec un éclat de rire, il a dû naître au soleil dans la bouche d'un caporal qui sifflait, en train d'astiquer "l'entant". Aussitôt, comme un amadou battu par la pierre à fusil, il a pris feu, il a brillé, brûlé... sur toute la ligne... Rosalie... On n'est pas bête. On avait compris. On avait deviné du premier coup, sans demander à personne, **qui ça voulait dire**...

Elle est tellement nationale et française, cette baïonnette, qu'au début même de notre enfance et bien avant que nous allions au pas, elle s'impose, par un attrait mystérieux, à l'admirative extase de nos regards... Elle prend et captive comme un miroir les deux petites alouettes qui, dans le sillon de notre frais visage, s'éveillent à la lumière... Dès qu'un crayon sucé par un bout peut tenir de travers entre nos doigts de laine, et que de l'autre bout nous gâchons gravement la blancheur du papier, quel est presque toujours l'objet choisi qu'entreprend de figurer notre dessin naïf? Une baïonnette. C'est si vite fait, si logique, si facile, si clair! Sa forme toute naturelle, élancée comme un point d'exclamation, jaillit d'elle-même sous la main pour se brancher au bout du porte-plume. Déjà, dans les soldats de plomb, c'est ce qui frappe le plus: la baïonnette. Tordue, on la redresse. On ne voit qu'elle... en attendant que, multipliée à l'infini, elle étale ensuite une plaine aveuglante et demesurée, un champ d'inflexibles épis.

Observez-la en temps de paix, à 0m,20 du factionnaire immobile et sérieux dont elle ennoblit la joue et musele la mâchoire. Comme elle est raide, froide et dure! Et comme elle dit bien "qu'on ne passera pas"! Et quand, le pied en avant, il s'appuie du bras sur elle, à l'angle droit de son barreau, le fantassin tranquille a vraiment l'air d'un grand seigneur accoudé à un balcon. Plus fine et hardie qu'une aiguille, elle est le jet d'eau du fusil, elle en augmente au moral la longueur, la portée, elle s'équilibre avec le pavé de la crosse et donne à l'arme son vrai poids. C'est le jouet favori du troupier aux guêtres de cuir, l'arme des braves par excellence et sous le baiser perçant de laquelle ils aiment bien aussi mourir comme le chevalier d'Assas et le petit Bara.

Effilée pour l'attaque et trempée pour la charge, elle se croise, impétueuse, au poing du gai zouave et du colonial jauni. Le chasseur alpin ne la quitte pas et vole à ses trousses, le Sénégalais la prend quand il faut dans ses dents et le lignard infatigable en fait, hors des repas, sa fourchette ordinaire.

Un moment fameux, qui m'a toujours plu, est celui où l'on commande tout à coup de la mettre au canon. Ah! il y a là une minute étourdissante, sublime, un enchevètrement de dards, un guêpier de lueurs, un embrouillamini de pointes et d'acier... (tout cela prompt, limpide, vif!) jusqu'à la seconde où chacune, retournée, ayant poussé son cri aigu, est en place, debout, le bec en l'air, et perchée sur sa douille.

Ainsi prête, elle n'attend plus que la voix du chef ou le coq du clairon pour partir et foncer. Elle frémit déjà d'impatience et de désir, de soif et de gourmandise. Une fois lâchée, elle entraîne tout, le fusil, les gros souliers, l'homme et son bagage, et la compagnie... elle arrive sur le tas, elle plonge à fond dans le tambour des poitrines, dans la peau d'âne qu'elle crève ainsi qu'une outre humaine. Elle accomplit son inexorable et terrible besogne, elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est jeune, elle est belle, elle est ivre, elle est folle, et calme cependant, jamais irrésolue, ni distraite, ni égarée, allant toujours droit à son but, et précédant la foudre de l'assaut, comme l'éclair dont elle a pris exprès le fulgurant zigzag. Et d'une sûreté scientifique, chirurgicale, atteignant en plein l'adversaire, sans même égratigner dans la cohue le camarade voisin. C'est une furie lucide, animée d'intelligence et de feu et prodigieusement douée des réflexes de la bataille. Voilà pourquoi c'est elle qui toujours, après l'avoir aidée, l'achève et la conclut, lui donnant avec sa signature sanglante le paraphe de la victoire...

REFUS CATEGORIQUE

Rome, 4. — On dit dans les cercler diplomatiques que le kaiser a écrit à l'empereur François-Joseph, lui montrant la nécessité de faire des concessions territoriales à la Roumanie, comme prix de sa neutralité, car l'Alemagne qui ne peut plus venir en aide à l'Autriche ni sur le front italien ni sur la frontière serbe, le pourrait encore bien moins sur la frontière roumaine si un conflit austro-roumain venait à éclater.

On dit que le kaiser a fait remarquer que l'Allemagne a sauvé la Hongrie de l'invasion russe et que, par suite, il est du devoir de l'Autriche-Hongrie de consentir des sacrifices pour éviter la défaite des Austro-Allemands.

L'empereur d'Autriche, a, dit-on, été profondément remué par la lettre du kaiser, mais ne peut rien faire parce que les Hongrois sont absolument décidés à ne pas céder la moindre parcelle de territoire hongrois à la Roumanie.

Le Scrutin de Vendredi

Le résultat du scrutin de vendredi a été une surprise. Non seulement les libéraux l'ont-ils emporté comme tous le prévoyaient, mais à peine cinq conservateurs ont-ils été élus. Encore l'un d'eux l'est grâce au fait qu'il y avait dans ce comté-là deux candidats libéraux. M. Aikins a été défait dans Brandon. Son lieutenant, M. Sharpe, a été battu dans Manitou. Jamais autant de candidats n'ont perdu leur dépôt. Le tableau qui suit indique en caractères gras les noms des candidats vainqueurs. Nous y avons ajouté le scrutin en détail des comtés où il y a un vote français important.

Coll. élec.	Libéraux	Conservateurs	Indépendants
Assiniboia	**J. W. Wilton**	J. T. Haig	W. D. Bayley
Arthur	**John Williams**	W. S. Kenner	
Beautiful Plains	**W. R. Wood**	J. H. Irwins	
Birtle	**G. H. Malcolm**	F. Arnold	
Brandon	**S. E. Clements**	Sir J. A. M. Aikins	
Carillon	T. B. Molloy	**A. Préfontaine**	
Cypress	**Dr W. A. Myles**	George Steele	
Dauphin	**Dr Harrington**	W. Buchanan	J. W. McQuay
Deloraine	**Hon. Dr Thornton**	J. C. W. Reid	
Dufferin	**E. A. August**	A. S. Argue	
Elmwood	**Dr T. G. Hamilton**	D. Munroe	
Emerson	**J. D. Baskerville**	G. Coulter	
Gilbert Plains	**W. B. Findlater**	S. Hughes	
Gimli	**F. D. Furley (I. L.)**	G. Thorvalson	
Gladstone	**Hon. Dr Armstrong**	A. Singleton	
Glenwood	**James Breakey**	John Perdue	
Grand Rapids	(élec. différée)		
Hamiota	**J. H. McConnell**	J. M. Fraser	
Iberville	James Black	**A. Bénard**	
Kildonan S. Andrews	**Geo. Prout**	R. Saunders	
Killarney	**S. M. Hayden**	Hon. G. Lawrence	
Lakeside	**L.-Col. D. McPherson**	J. J. Garland	
Lansdowne	**Hon. T. C. Norris**	W. J. Cundy	
La Vérendrye	**P. A. Talbot**	J. B. Lauzon	
Minnedosa	**Geo. Grierson**	Jas. R. Muir	
Mountain	**J. B. Baird**	John Dale	
Morris	Wm. Molloy	**J. Parent**	
Manitou	**Geo. T. Armstrong**	W. H. Sharpe	
Morden-Rhineland	**Hon. Winkler**	W. J. Tupper	
Nelson	(élec. différée)		
Norfolk	**Jno. Graham**	R. F. Lyons	
Port. la Prairie	**E. A. McPherson**	F. F. Taylor	
Roblin	Wm. Angus	**F. Y. Newton**	
Rockwood	**Arthur Lobb**	Thos Scott	
Russell	**W. W. Wilson**	J. B. Laycock	
St-Boniface	**Jos. Dumas**	J. A. Beaupré	J. P. Howden (Lib. Ind.)
St-Clements	**D. A. Ross**	T. Hay	
St-Georges	**Skull Sigfusso**	Paul Reykdal	
Sainte-Rose	Z.-H. Rhéaume	**J. Hamelin (I. C.)**	A. McLeod (Lib. Ind.)
Swan River	**W. H. Sims**	D. D. McDonald	
Turtle Mountain	**Geo. McDonald**	Hon. J. Johnston	
Le Pas	(élec. différée)		
Virden	**Dr Geo. Clingan**	R. A. Knight	
Winnipeg Nord	S. Hart Green	E. R. Levinson	**R. A. Rigg** (Soc. Dém.)
Winnipeg Nord	**R. N. Lowery**	J. P. Foley	Wm. Beech (Soc. Dém.)
Winnipeg Centre	**Hon. T. Johnson**	A. J. Norquay	
Winnipeg Centre	**F. J. Dixon (IP)**	H. M. Hanneson	G. Armstrong
Winnipeg Sud	**Hon. A. B. Hpdson**	W. J. Boyd	
Winnipeg Sud	**W. L. Parrish**	L. McMeans	

SAINT-BONIFACE

Dumas, libéral—Beaupré, conservateur.—Howden, Indépendant

Poll No.	Lib.	Con.	Ind.
1—Provencher et Laflèche	104	41	12
2—100 rue LaVérendrye	48	34	4
3—Saint-Joseph et Dumoulin	111	94	4
4—464 Langevin	61	117	5
5—Des Meurons et Cathédrale	50	68	5
6—17 Ritchot	46	59	9
7—119 Marion	64	42	96
8—Des Meurons et Marion	25	17	45
9—89 Horace	33	33	73
10—191 Lorne	63	33	93
11—84 Kitson	54	25	82
12—Dubuc et Des Meurons	25	22	14
13—223 Se-Marie	32	26	49
14—Raglan et Ste-Marie	28	31	115
15—Lot 45, Ave De Lagiclais	32	19	7
16—St-Vital	79	22	5
17—St-Vital	29	11	..
18—St-Norbert	31	54	1
19—St-Norbert	6	42	..
Total	921	790	640

Majorité pour Dumas, 131.

MORRIS

Molloy, Libéral—Parent, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—St-Joseph	15	63
2—Letellier	47	78
3—St-Jean-Baptiste	70	116
4—Geo. Churchill, 21-4-1-e	33	14
5—Ferme Lowe	84	54
6—Sperling	49	28
7—Brunkild	41	19
8—Morris	86	80
9—Silver Plains	18	25
10—Ste-Agathe	11	40
11—Ecole Ferndale	28	18
12—Starbuck	75	53
13—Ecole Lee Bank	19	12
14—Sanford	34	36
15—Oak Bluff	14	35
16—La Salle	19	55
17—Shanawan	31	31
Total	674	757

Majorité pour Parent, 83.

MANITOU

Armstrong, Libéral — Sharpe, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—Windygate, 10-1-17	20	16
2—Mowbray	19	51
3—Snowflake	69	77
4—Purvis	62	25
5—Kaleida	10	..
6—Darlingford	9	..
7—Darlingford	..	15
8—Manitou	163	123
9—La Rivière	61	67
10—Woodbay	..	27
11—La Rivière	11	..
12—Manitou	32	68
13—Darlingford	42	27
14—Altamont	71	82
15—Cardinal	115	94
16—Somerset	..	1
17—Swan Lake	8	..
Total	692	673

Majorité pour Armstrong 19.

LA VERANDRYE

Talbot, Libéral — Lauzon, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—Isle des Chênes, lot 6	39	18
2—Lorette, lot 48	43	27
3—Lorette, lot 92	29	57
4—Walker McVicar, 27-9-6-e	37	30
5—Ste-Anne, lot 55	..	18
6—Ste-Anne, lot 20	88	51
7—Giroux	59	31
8—Clearspring	62	31
9—Niverville	12	3
10—Max. Champagne	26	20
11—Birch River	..	..
12—Whitemouth River	48	16
13—Ritchot	..	..
14—St-Adolphe	5	..
15—Royal	9	..
16—Ste-Agathe	..	6
17—Niverville	8	22
18—Ste-Agathe	14	7
19—Ste-Agathe, w	28	34
Total	507	371

Majorité pour Talbot, 136.

IBERVILLE

Black, Libéral — Bénard, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—Charleswood	31	52
2—Headingly	42	39
3—St-François	67	72
4—Ecole Dakota Siding	13	15
5—Eli	45	134
6—St-Eustache	48	101
7—Baie St-Paul	24	45
8—Rosser	74	30
9—Lillyfield	29	17
10—Kirkfield Park	43	44

Majorité pour Bénard, 133.

CYPRESS

Myles, libéral — Steele, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—Stockton	40	42
2—Glenboro	109	103
3—Marsh, 24-18-13	..	15
4—Cypress River	73	72
5—Holland	125	154
6—Ecole Rae	..	..
7—Ecole Matchetville	9	..
8—Treherne	59	..
9—Lavenham	31	40
10—Indianford	5	..
11—Rathwell	89	78
12—Avanty, 27-7-8-w	31	14
13—N.-D. de Lourdes	26	..
14—Goggan, 25-9-13	2	19
Total	599	537

Majorité pour Miles, 62.

DUFFERIN

August, libéral — Argue, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—Fannystelle	46	43
2—Elm Creek	104	69
3—Radcliffe, 21-8-5-w	41	10
4—Haywood	..	10
5—St-Claude	83	29
6—Edward, 7-7-6-w	8	..
7—Helliwell, 18-7-4	55	54
8—Finnie, 28-6-3-w	..	9
9—Carman	120	63
10—Graysville	10	..
11—Roseisle	56	31
12—Miami	120	88
13—Rosebank	24	..
14—Roland	33	..
15—Carman	36	..
16—Montgomery, Carman	70	106
Total	795	512

Majorité pour August, 283.

SAINTE-ROSE

Rhéaume, libéral — Hamelin, conservateur — McLeod, ind.

Poll No.	Lib.	Con.	Ind.
1—McGillveray, 2-20-15-w	1	19	36
2—McCreary	20	47	74
3—Laurier	29	34	53
4—Makinak	21	19	22
5—Ste-Amélie	57	54	5
6—Ste-Rose	85	141	10
7—Shergrove	27	7	0
8—Campbell, 7-25-12-w	6	23	2
9—Reykjavik	20	4	2
10—Libel, 15-26-12-w	27	23	1
11—East Bay	9	19	16
12—Million	28	7	18
13—Magnet	24	30	7
14—Toutes Aides	49	8	1
15—Freedale	3	7	15
16—Janoski, 30-28-17-w	5	0	2
17—Meadow Portage	3	1	0
Total	414	443	266

Majorité d'Hamelin sur Rhéaume, 29.

CARILLON

T. B. Molloy, libéral — A. Préfontaine, conservateur

Poll No.	Lib.	Con.
1—St-Pierre	70	121
2Rivière aux Rats	48	50
3—Davis, 21-6-3	25	26
4—182 Aubigny	25	22
5—Beaubien, Se-Agathe	23	..
6—Bellemare, 36-4-2-e	18	..
7—St-Malo	..	8
8—Mueller, 16-5-6-e	..	30
9—Sarto	6	..
10—Steinbach	..	1
11—La Broquerie	61	80
12—Marchand	13	..
13—Bedford	4	..
14—Woodridge	..	..
15—Gratton, 3-5-11-e	18	..
16—Peterson, 16-4-12-e	..	..

Majorité pour Préfontaine, 27.

UN MANIFESTE DU KAISER

Il l'adresse à son peuple à l'occasion de l'anniversaire du début de la guerre

Amsterdam, 4. — A l'occasion de l'anniversaire du début de la guerre, Guillaume II a adressé au peuple allemand le manifeste suivant:

"Une année s'est écoulée depuis que j'ai été obligé d'appeler le peuple allemand aux armes. Un époque sanglante s'est ouverte dans l'histoire de l'Europe et du monde.

"Devant Dieu et l'histoire, ma conscience est nette. Je ne voulais pas la guerre.

"Après une préparation de dix ans, les nations coalisées, pour lesquelles la puissance de l'Allemagne devenait trop grande, ont pensé que le moment était venu d'humilier l'empire, qui se tenait loyalement aux côtés de l'Autriche-Hongrie, son alliée, dans la défense d'une cause juste, ou de l'écraser dans un cercle de fer.

"Aucun désir de conquête, comme nous l'avons déjà dit, il y a un an, ne nous a conduits à cette guerre.

"Quand, en août, tous les hommes disponibles furent appelés sous les drapeaux et qu'ils marchèrent dans une guerre défensive, tous les Allemands au monde, sentirent d'accord avec l'unanimité du parlement, que c'était un combat pour le bien de la nation, son existence, sa liberté.

"Ce qui nous attendait, si les forces ennemies, avaient pu fixer notre sort et celui de l'Europe a été expérimenté par l'oppression subie par ma chère province, la Prusse de l'Est.

"La conscience d'avoir été forcés à la guerre a produit des miracles: les luttes politiques cessèrent, les adversaires de la veille se comprirent et s'estimèrent, une véritable camaraderie règna parmi le peuple.

"Plein de gratitude, nous pouvons dire aujourd'hui, que Dieu est avec nous! Les armées ennemies qui se vantaient d'entrer à Berlin en quelques mois, sont repoussées avec de grosses pertes, à l'Est et à l'Ouest. Des batailles sans nombre sur terre, dans toute l'Europe, sur les côtes et sur mer, montrent ce que la colère de l'Allemagne, luttant pour sa défense, peut accomplir. Aucune violation des lois internationales, par nos ennemis, ne sera capable d'ébranler les fondations économiques de notre conduite de la guerre.

"Toutes les branches de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la science et des arts techniques se sont employés à adoucir les malheurs de la guerre. Appréciant la nécesité de l'échange des marchandises et désirant le bien-être des siens luttant sur les champs de bataille, la population a concentré toutes ses énergies pour parer au danger comman.

"Avec la plus profonde gratitude, le pays, aujourd'hui et toujours se rappellera ses guerriers, qui défiant la mort, montrent un front hardi à l'ennemi; ceux qui, pardessus tout, dont les corps reposent, après la bataille, sur le sol étranger, ou au fond des mers et je compatis à la douleur des mères, des veuves et des orphelins qui ont perdu des êtres aimés, morts pour la défense de leur patrie.

"Après avoir vu les preuves d'habileté personnelle et d'énergie nationale, j'admire la confiance du peuple allemand qui a foi dans la purification acquise par la guerre et qui, virilement, abandonnera les anciens errements pour entrer dans une nouvelle voie. De grandes épreuves épurent les nations et raffermissent leur coeur.

"Dans ces circonstances héroïques, ces travaux, qui ne peuvent prendre fin avant la conclusion de la paix, une paix qui nous garantisse nos besoins militaires et politiques et qui remplisse les conditions nécessaires pour le développement absolu de nos énergies nationales et la liberté des mers.

"C'est ainsi que nous pourrons sortis de cette guerre, entreprise pour les droits de l'Allemagne et son indépendance, et quelle que soit la durée de la lutte, soyons dignes de la victoire, devant Dieu, qui, nous l'en prions, bénira nos armes."

A TOUS LES VENTS...

La France demande à ses enfants de lui apporter leur or, afin qu'à l'étranger son crédit donne plus encore l'impression d'inébranlable puissance.

La France ne demande pas seulement de l'or; elle réclame à ces mêmes enfants tout ce qui peut fortifier, exalter le moral du pays.

Femmes, mères, soeurs, vieux parents qui, en temps ordinaire, avez le droit de savourer seuls, dans l'intimité familiale, les lettres superbes du héros au front, vous devez aujourd'hui les verser, comme votre or, dans la circulation nationale.

Une belle lettre de là-bas, c'est un coup de clairon qui fait redresser les fatigués et taire les lâches.

Lisez celle-ci, et dites-moi s'il eût été bon, dans ce moment où toutes nos énergies sont tendues en un suprême effort, de la laisser stérile au fond d'un tiroir, fût-ce celui de la plus discrète des épouses...

• • •

Ma chérie,

A toi le premier jet de ces impressions écrites dès mon retour d'une cérémonie, où je fus acteur très ému et spectateur galvanisé.

Je connais un homme qui peut se flatter d'avoir donné à un autre homme l'émotion la plus poignante que puisse éprouver un soldat.

C'est le général A..., l'un des plus beaux soldats de France, un des plus braves aussi, dans un pays où la bravoure est si commune qu'elle ne constitue pas même une vertu guerrière. On est brave comme on est Français; c'est une simple constatation, et non un éloge.

Le général A... passera en revue le ...e réigment d'infanterie et remettra au capitaine D... la croix de la Légion d'honneur.

Tel est, dans sa simplicité militaire, l'ordre qui fut lu aux troupes mardi dernier.

Le général, malgré ses terrifiantes occupations, n'omet aucun détail. Il veut que l' "Honneur" soit complet, et il accumule toutes les marques d'estime qu'un grand chef peut donner à un officier.

• • •

A 8 heures, le lendemain, une auto vient me prendre et me conduire au terrain choisi pour la cérémonie.

Le temps est merveilleux: ciel bleu sans nuage; légère brise parfumée de toutes les fleurs des champs à cette époque. Jamais on ne penserait que nous sommes en pleine période d'action, sur un champ de bataille... si ce n'étaient des petits flocons de blanche fumée, qui, brusquement, moutonnent le ciel, avec ce bruit spécial auquel un soldat ne fait même plus attention...

Et puis la note triste... un brancard... deux brancards... quelques hommes derrière... un soldat-prêtre par devant, revêtu d'une étole sur sa capote...

Mais voici le terrain de la revue, une pelouse encadrée de bois déchiquetés par les obus. Devant nous, la plaine... la fameuse plaine... vers laquelle, depuis des mois, se tendent nos bras, nos canons et nos coeurs!

Tout le régiment — 3,000 hommes — est là, sous les armes. C'est pour moi... **pour moi!**... qu'on a réuni tous ces fils de France; et, malgré leurs fatigues inouïes, tous sont heureux d'y être pour fêter l'un des leurs.

Le général A... s'avance vers moi:

—D..., j'ai voulu vous décorer en présence de ce beau régiment, avec lequel vous avez tant travaillé! Vous avez accompli de splendides missions dans les tranchées de... Il va vous payer de votre courage en défilant devant **vous**...

Il y a des émotions qu'on ne décrit pas. Toute épithète serait amoindrissante.

• • •

La revue commence; la musique joue la **Marche lorraine**. Devant nous, dans l'azur, deux ballons captifs qui attirent la mitraille. Mais les éclatements ne nous inquiètent pas, ils sont trop éloignés. Deux ballons ennemis, à quelques kilomètres, dominent aussi la situation.

La revue est longue. Le général la passe **effectivement**, s'arrêtant ici, puis là, pour parler aux hommes qu'il reconnaît pour les avoir vus à leur poste, dans les tranchées de première ligne.

Enfin les 3,000 hommes ont passé sous son regard clair. Le drapeau est apporté au centre du grand carré. Je suis en ligne avec le drapeau, face au général qui, lui, est devant l'emblème sacré.

—Présentez... armes!...

Les baïonnettes brillent au soleil.

—Ouvrez le ban!...

Quand la musique s'est tue, le général, de sa belle voix de commandement, proclame:

"Capitaine D..., au nom du président de la République, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur!"

Il épingle la croix sur ma poitrine.

D'un geste très large qui fend l'air d'un double éclair, il me frappe sur l'épaule droite, puis sur l'épaule gauche, de la lame de son sabre.

Puis l'accolade!...

Ah! il ne triche pas, le général!... Ce ne sont pas deux baisers figés qu'il me donne!...

Il me regarde bien dans les yeux.

J'essaye d'en faire autant, mais deux larmes roulent malgré moi sur mes joues et vont baptiser ma croix...

—Fermez le ban!...

La **Marseillaise** éclate dans sa signification terrible, et les deux ballons allemands, qui se sont un peu approchés, en entendent certainement là-haut, dans le ciel, les échos menaçants...

Une jolie, confuse, rapide vision passe alors en mon cerveau Ah! recevoir en pleine poitrine, en ce moment, une balle qui vo... coucherait en beauté!... je me sens si prêt à tous les martyres!..

Mais non!... Ce serait beau, mais égoïste, mais inutile!... Et ma femme chérie? Et mes tout petits dont je ne verrais plus les beaux regards de lumière?.. C'est fini, la folie! Elle n'a duré qu'un instant. Je la note pour préciser mon émotion.

Alors le défilé commence...

Ah! le beau régiment!... Comme ils tendent bien le jarret, ces jeunes hommes auxquels on va demander, dans deux ou trois jours, le plus grand sacrifice qu'un homme puisse faire. D'ailleurs la musique souligne la grandeur de l'holocauste; elle joue le **Chant du départ!** et le motif des Girondins revient à chaque nouvelle section qui passe devant moi:

Mourir pour la patrie
C'est le sort le plus beau!...

• • •

Les 3,000 hommes sont passés..

Dans huit jours, combien de ces hommes répondront **présent** à l'appel après le combat?

Les 3,000 hommes sont passés..

Le beau régiment s'en est allé vers son destin... les uns vers ce Dieu qui aime les braves... vers ce Christ qui demanda leur vie à tous ses apôtres...

Les autres, ceux qui survivront, se rappelleront la dernière revue dans le beau soleil, en présence d'un capitaine figé dans son immobilité militaire, comme devant la grandiose image du devoir, du sacrifice et de la guerre!...

... ...

• • •

Il ne reste plus sur le terrain que le général, et moi à sa droite.

Derrière nous, sont alignés les légionnaires rassemblés pour faire honneur au nouveau chevalier, et l'état-major.

Tout est fini...

On ne parle pas après une telle cérémonie.

Cependant, un des officiers présents formule l'impression générale:

—Tout de même, la cérémonie est plus belle ici que dans la cour du quartier, ou même sur la pelouse de Longchamp un 14 juillet!

Oh oui!...

Capitaine D.
Pierre l'Ermite.

SACRE-COEUR

Dimanche, le R. Père Curé annonçait au prône le départ du R. P. Anzalone, o.m.i., pour l'Italie, appelé par le Gouvernement. Le Père Anzalone était au milieu de nous depuis quatre ans et dans chaque paroissien il comptait un ami sincère. Après la messe les fidèles se sont réunis pour lui offrir, avec leurs souhaits de bon voyage, un chèque de $50.

Lundi, les Enfants de Marie, étant en pique-nique à Saint-Laurent, de suite après le dîner sous les arbres, ont présenté à leur digne chapelain une jolie montre de $25, portant l'inscription: Souvenir des Enfants de Marie du Sacré-Coeur, Winnipeg, au R. P. Ferdinand Anzalone, o.m.i., 9 août 1915.

• • •

M. Pierre Laplante est gravement malade chez son fils, avenue Bannatyne.

• • •

IL L'ECHAPPE BELLE...

M. Zotique Bertrand de Saint-Boniface l'a échappé belle dimanche après-midi à Saint-Pie de Letellier. Il était au volant de l'auto de M. le curé Jutras. Par suite du mauvais fonctionnement des freins, l'auto faisant faux bond à son chauffeur à la traverse de Saint-Pie de Letellier alla donner du nez dans la rivière Rouge. M. Zotique Bertrand qui se trouvait alors seul dans l'auto eut heureusement le temps de sauter hors de la machine. Sans cela il eut été entraîné dans la rivière et s'y fut certainement noyé.

Grâce au concours de MM. Horace et Albert Dansereau, deux bons plongeurs, l'on peut nouer des cordes à l'auto et la retirer de l'eau.

IMPOSSIBLE!!!!

MM. W. Raymond et L. Bétournay, qui avaient entrepris le voyage de Minaki à Winnipeg Beach en canot, ont rebroussé chemin, prétextant des difficultés insurmontables.

COLLEGE SAINT-BONIFACE

Dimanche, le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge Marie, tous les élèves actuels et anciens sont invités à venir faire la sainte communion au Collège, à la messe de 7 heures. La cérémonie terminée, déjeuner au réfectoire.

EN VACANCE

M. J.-H.-N. Leveillé, gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga à Saint-Boniface, est en vacance à Laurentia Beach. Il est temporairement remplacé par M. Goyette, comptable de la succursale de Winnipeg.

ON DEMANDE

A acheter immédiatement un atelier de forge bien outillé, situé dans les environs de Winnipeg de préférence. S'adresser à

F. MADEC,
Mariapolis, Man.

INSTITUTEUR DEMANDE

Immédiatement demandé pour le district scolaire No. 788, Saint-Claude, un principal connaissant l'anglais et le français. Ecrire à C.-J.-H. Arbez, secrétaire, spécifiant qualifications et salaire demandé.